LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5218 - JEUDI 9 JUILLET 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LES CORPS COMMUNS DE L'ÉDUCATION SE REBIFFENT

Risque d'une rentrée scolaire agitée

Lire en page 4

Réunion d'urgence à la Présidence après la mort de 23 personnes à Ghardaïa

ASSEZ DE SANG !



La situation est devenue intenable à Ghardaïa où au moins 23 personnes ont été tuées en 24 heures, portant le bilan global à 44 depuis le début des affrontements en décembre 2013. Cette poussée de violence inattendue a conduit des dizaines de Mozabites à sortir dans la rue à Alger pour réclamer la fin de cette tragédie face à laquelle les autorités semblent impuissantes.

Lire en page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA PISTE DES RÈGLEMENTS DE COMPTES N'EST PAS À ÉCARTER

Carnage à Ghardaïa après la grâce du 5 juillet

Deux jours après la grâce du président Abdelaziz Bouteflika accordée à des dizaines de jeunes Mozabites et Ibadites incarcérés pour implication dans des affrontements en 2014, la violence est de retour dans la vallée du M'zab.



Le bilan est lourd : au moins 23 morts en l'espace de trois jours d'affrontements sanglants entre les Ibadites et les Malékites. Ce retour de la violence a coïncidé avec la libération des détenus ibadites et malékites, après des mois passés en prison, suite à la grâce du 5 juillet décidée par le Président Bouteflika. Selon des sources mozabites contactées au téléphone, il s'agit d'un règlement de comptes et des inconnus attendaient la sortie des détenus mozabites pour passer à l'acte. La grâce du Président a été accordée le 5 juillet passé et parmi les morts dans ces nouveaux conflits figurent des détenus graciés, victimes d'un règlement de comptes de leurs protagonistes qui les attendaient depuis des mois, ajoutent nos contacts. C'est l'escalade de la violence à Ghardaïa. C'est un retour prévisible des affrontements sanglants entre les Ibadites et les Malékites. Cette fois, le bilan est très lourd, il dépasse les 23 morts. C'est l'embrasement. La vallée du M'Zab est en train de vivre les moments les plus pénibles depuis l'éclatement du conflit intercommunautaire. C'est le retour du chaos après une accalmie pendant de longs mois. La plupart des victimes sont âgées d'une trentaine d'années. Elles ont été atteintes par des objets contondants, a-t-on appris de sources proches des Mozabites. Alors que plusieurs personnes sont dans un état critique à la suite d'incidents ayant opposé des jeunes de Ghardaïa, ville inscrite par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité, faut-il le rappeler. Beaucoup de victimes ont succombé sur les lieux mêmes des échauffourées entre groupes de jeunes Mozabites et Chaâmbis près du quartier Hadj Messaoud, tandis qu'une jeune personne est morte des suites de ses blessures à l'hôpital Trichine de Ghardaïa.

Ainsi, le retour à la violence a été marqué par le nombre douloureux des morts et des blessés. Pis, l'escalade a repris en plein mois de ramadhan, avec l'utilisation d'armes à feu, ce qui dénote que de plus en plus d'armes à feu arrivent à se faufiler pour être mises en circulation à Ghardaïa. D'où viennent-elles ? Comment parviennent-elles à entrer à Ghardaïa ? Qui sont ces gens qui arrivent à faire entrer les armes à feu et la drogue aussi ? Des questions que tout le monde se pose, même la classe politique à l'instar de la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, qui avait à maintes reprises soulevé et alerté sur cette affaire. L'utilisation d'armes à feu dans les affrontements entre Malékites et Ibadites est devenue une tendance depuis l'année 2014, et qui succède à un scénario en plusieurs actes et en plus violent qui se déroule au M'zab. Le retour des affrontements sanglants dans les ksours de la vallée du M'zab, notamment à Sidi Abaz et Bounoura, pour ne citer que ces deux places, a replongé les habitants dans la terreur et la peur. Des voitures saccagées, des maisons brûlées, des incendies volontaires, des locaux brulés et surtout des personnes tuées par balles (chevrotine), telles sont les scènes vécues, depuis la soirée de dimanche passé, partout dans les villes de Ghardaïa, Guerrara et Berriane. Rappelons-le, les derniers affrontements à Ghardaïa avaient eu lieu entre décembre et janvier 2014 et avaient fait au moins quatre morts parmi les Mozabites et plus de 200 blessés.

F. Sofiane

PUBLICITÉ



Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 - ANEP N° 332 739

RÉUNION D'URGENCE À LA PRÉSIDENCE APRÈS LA MORT DE 23 PERSONNES À GHARDAÏA

Trop de sang

La situation est devenue intenable à Ghardaia où au moins 23 personnes ont été tuées en 24 heures portant le bilan global à 44 depuis le début des affrontements en décembre 2013. Cette poussée de violence inattendue a conduit des dizaines de mozabite à sortir dans la rue à Alger pour réclamer la fin de cette tragédie face à laquelle les autorités semblent impuissantes.



Hier en fin de journée, le président Abdelaziz Bouteflika a convoqué une réunion d'urgence consacrée à la situation prévalant dans la wilaya de Ghardaïa où au moins 23 personnes ont été tuées en 24 heures, dont certaines par armes à feu. C'est ce qu'a rapporté l'APS qui cite une source proche de la présidence de la République. Le chef de l'État a présidé cette réunion à laquelle ont pris part le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, et le ministre d'État, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. La situation dans la vallée du M'zab a dégénéré durant les dernières 48 heures depuis la mort d'un jeune mozabite dans la localité de Guerrara, portant le bilan global à 44 morts dont 35 mozabites depuis le début des violences en décembre 2013.Le plus grand nombre de décès a été enregistré à Guerrara avec 19 victimes dont une déplorée mardi suite à des projectiles lancés par des inconnus. Deux autres victimes ont été déplorées également mardi à Berriane et une autre à Ghardaïa, dans des échauffourées similaires, selon la même source. Ces affrontements entre groupes de jeunes se sont propagés à plusieurs quartiers des localités de la vallée du M'Zab, Berriane et Guerrara où des actes de vandalisme et des incendies d'habitations, de palmeraies, de mobilier urbain, de magasins et de véhicules ont été perpétrés par des groupes de jeunes cagoulés. Les communautés ibadites et malekite refusent toute solution ou compromis pour désormais vivre ensemble. Plusieurs mozabites réclament la construction de murs de séparation dans les quartiers mixtes, mais les autorités s'opposent selon des sources locales. Des centaines de commerces, d'habitations et de palmeraies ont été détruites depuis le début de ces affrontements, causant des pertes estimées à plusieurs milliards de dinars. Les forces de l'ordre sur place sont incapables de juguler la violence qui va crescendo. Suite à ces récents développements, le ministère de la Défense nationale (MDN) a dépêché le commandant de la 4e Région militaire, le général-major Cherif Abderezak, pour tenter d'apaiser les esprits et contenir la situation sécuritaire, Le général-major Cherif Abderezak a tenu une réunion avec les autorités locales et les notables afin de «coordonner les efforts visant à éviter la récurrence de tels incidents dans la région de Ghardaïa». Il a tenu également, au siège de la wilaya, une rencontre avec les acteurs concernés par l'opération d'apaisement et de rétablissement de la sécurité et du calme à Ghardaïa.

K. M.

NOUVEAU RASSEMBLEMENT DE MOZABITES À ALGER

Le cri de détresse

Sous un soleil de plomb, plusieurs centaines de commerçants et d'habitants mozabites ont observé des sit-in sur tout le territoire national.Devant la maison de la Presse Tahar-Djaout à Alger, devenue leur lieu de prédilection pour crier leur désarroi, un groupe de manifestants est venu criersa colère et son indignation après « l'assassinat » de plusieurs personnes dans de violents affrontements entre la communauté mozabite et les Chaambis. Ces heurts se sont soldés, selon une source sécuritaire, par vingt-deux morts et des dizaines de blessés, dont sept grièvement, dans les échauffourées enregistrées dans les régions de Guerrara, Berriane et Ghardaïa.Les protestataires qui réclament justice, stabilité et paix dans la région du Mzab, ont chanté l'hymne national puis crié «stop au terrorisme », « Les mozabites sont des Algériens » et « Il n'y a de Dieu qu'Allah ». Certains brandissaient des photos des victimes décédées, des pancartes sur lesquelles est écrit «l'Algérie est unie et on ne peut pas la diviser». Les manifestants ont lancé un appel aux Amazighs car ils estiment que les violences sont instrumentalisées «dans le but d'exterminer les Berbères».

Ces affrontements ont été émaillés par des incendies et des actes de vandalisme contre des habitations, des locaux commerciaux, des véhicules de particuliers et des palmeraies, ainsi que des édifices publics.

Les manifestants revendiquent aussi le renforcement du dispositif de sécurité



pour que la sécurité des biens et des personnes soit assurée de façon efficace. Et c'est là justement toute l'ambiguïté, car les manifestants concordent à dénoncer l'absence des éléments de la sécurité dans cette région. «La sécurité est absente ; on ne demande rien de plus que l'intervention du gouvernement pour protéger nos familles, on est tous musulmans et ces gens qui meurent sont des âmes innocentes», confie un manifestant au JI.

Un autre renchérit en interrogeant : «Le ministre de l'Intérieur a dit que le gouvernement a un plan ficelé pour ramener le calme a Ghardaïa, mais qu'attend-il pour le mettre en application ? Depuis le début des affrontements, ni les multiples visites de Sellal, ni encore ce fameux et énigmatique plan de stabilité n'ont réussi à éteindre le feu à Ghardaïa » ajoute un manifestant.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, s'est rendu hier matin à Ghardaïa pour s'enquérir de la situation. Il a affirmé auparavant que l'État veillerait à l'application «rigoureuse»de la loi contre tous ceux qui «s'avisent de porter atteinte à l'ordre public ou de compromettre l'avenir de cette wilaya». Bedoui a accusé «les tenants de la fitna et de la discorde de vouloir semer la division parmi les populations de cette wilaya».

Pour les manifestants, Ghardaïa est livrée aux bandes criminelles connectées aux groupes terroristes qui redoublent de férocité. Ils accusent de l'entière responsabilité les autorités locales qui, par leur passivité, encouragent la poursuite des agressions criminelles. Ils estiment qu'il y a eu trop de morts, trop de veuves, trop de familles sans domicile et trop de dégâts matériels, et qu'il est temps de mettre fin à tout cela.

Racha Aoura

Commentaire

La permanente Fitna

Havre de paix depuis des lustres, la vallée du Mzab vient malheureusement de basculer dans une violence difficile, voire impossible à apaiser tant que les deux communautés en conflit se frôlent. Ibadites et Malékites se sont livrés hier à des batailles rangées d'une rare violence. Une violence qui, désormais, au grand dam des habitants d'une des villes portières du Sud, consacre la «fitna» entre les deux communautés. Une rupture dangereuse aussi pour l'avenir de la région et même pour tout le pays, tant les tensions couvant un peu partout à travers le territoire sont légion. Ibadites et Malékites l'ont clairement dit hier : «Aucune cohabitation n'est désormais possible ». Des déclarations synonymes d'une séparation définitive entre les deux communautés, ce qui va, à ne pas douter, donner du fil à retordre au pouvoir.

Hier, les vingt-trois morts recensés en une journée, dont certains par balles, marquent l'horrible bilan d'affrontements entre habitants à Guerrara et Ghardaïa. Vingt-deux (22) victimes d'une crise qui, au vu de ce qui s'est passé jusque-là, a été en tout cas mal gérée par le gouvernement, qui semblait plutôt se morfondre dans une position de «wait and see» préférant panser les plaies par le «dédommagement et la distribution de biens» aux victimes. Pourtant l'alerte de Berriane en 2008, et plus récemment l'étincelle, en mai 2013, à l'origine de l'actuelle crise lorsque éclatèrent les premières violences dans le quartier de Ksar Melika à Ghardaïa entre de jeunes désœuvrés ayant par la suite fait les premières victimes, auraient dû impacter sur la politique sécuritaire et surtout sociale du gouvernement dans la région. Paradoxalement et au moment où la rancune entre les habitants des deux communautés allait crescendo, rendant des fois difficile le côtoiement d'écoliers au sein d'une même classe, aucune mesure concrète n'est venue mettre de l'ordre. Le gouvernement s'est contenté de diriger à partir d'Alger les manœuvres sans réussir à calmer la tension.

D'aucuns s'accordent aussi à dire que l'équipe de Sellal a prouvé son incapacité à gérer la situation alors qu'il était devenu urgent que des mesures soient réellement entreprises quitte à faire appel à des personnalités à l'image d'ex-ministres ou chefs de gouvernement issus de la région, probablement plus au fait des rapports des forces dans le terroir. A tors ou à raison, le fait de charger Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, d'une mission désormais délicate pouvait-il avoir un quelconque impact tant le feu est devenu ardent ?

Les 23 victimes d'hier n'ont pas échappé à la mort bien que le service d'ordre, impuissant au demeurant, y était. Est-ce encore une raison pour lancer un appel à l'armée déjà suffisamment préoccupée par ce qui ce passe aux frontières et au sud du pays ? C'est en tout cas une option à ne pas écarter. Mais pour cela, prédisent des observateurs prudents, il faudrait l'aval de ceux qui, peut-être, tirent profit d'une telle situation.

Amar Ferdi


DR

RAPPORT AMÉRICAIN SUR LES DROITS DE L'HOMME

L'ambassadeur des Etats-Unis reçu au ministère des Affaires étrangères

SON EXCELLENCE l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Joan Polaschik, a été reçu au ministère des Affaires étrangères, a indiqué le porte-parole du ministère, Abdelaziz Benali Cherif. «Consécutivement à la publication lundi du communiqué du ministère des Affaires étrangères suite au rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde en 2014, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Joan Polaschik, a été reçue au ministère», a déclaré Benali Cherif à l'APS. «Une communication formelle a été faite à Monsieur l'ambassadeur des Etats-Unis sur l'évaluation et l'appréciation par le gouvernement algérien du rapport en question», a ajouté le porte-parole. Le ministère des Affaires étrangères avait indiqué lundi dans un communiqué que le document intitulé : Rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde en 2014, diffusé par le Département d'Etat américain ne fait que prolonger, concernant l'Algérie, «une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes», «d'appréciations partiales», et «conclusions simplistes». Le rapport «ne fait que prolonger, voire même accentuer, en ce qui concerne l'Algérie une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes ainsi que de références désuètes, d'appréciations partiales et de conclusions simplistes» affirme la même source. **APS**

LE RND DÉFEND L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Que cherche Ouyahia ?

En dépit du refus du FLN, parti majoritaire, et des rejets de sa propre mouvance, Ahmed Ouyahia persiste dans son projet d'alliance ou de création d'un pôle politique soutenant le président Bouteflika.

Dans un entretien fleuve au quotidien arabophone Echourouk paru avant-hier, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) a expliqué que le FLN n'a émis que des réserves et non un refus sur son projet, affirmant en outre que sa proposition sera discutée juste après la fin du mois de ramadhan lors d'une rencontre avec Amar Saâdani. Pour Ouyahia, les partis qui soutiennent le programme de Bouteflika doivent «impérativement» réagir et faire face au discours «radical» de l'opposition. «Peut-être que des tels malentendus sont dus à l'absence de coordination et au manque de rencontres entre nos partis», explique-t-il, estimant que des mécanismes seront créés à l'avenir pour pouvoir éviter de telles différences.

Le patron du RND pense même, pour justifier cette situation et prouver qu'il n'existe aucune rivalité entre son parti et celui du FLN», que le «parti majoritaire ne pourrait être que la locomotive» en cas de naissance d'un pôle politique entre les partis qui siègent au gouvernement de Sellal. Une phrase qui pourrait atténuer quelque peu la «mini-crise» qui défraya la chronique le mois passé, quand Saâdani rejeta sans aucune forme de débats la proposition d'Ouyahia.

Pourtant, dans un autre entretien au quotidien El Khabar paru hier, Saâdani, le secrétaire général du FLN, n'a pas hésité un seul instant pour critiquer la proposition d'Ouyahia, remettant en selle la fameuse différence entre les deux grands partis politiques du pays. C'est ainsi que Saâdani juge que l'alliance présidentielle n'a «rien donné par le passé» et que la formule usitée n'est pas dans l'intérêt du FLN. Indirectement, Saâdani critique la méthode Ouyahia, expliquant que le «FLN propose la création d'un large front des partis et des associations qui soutiennent Bouteflika», alors qu'Ouyahia veut plutôt «un clash avec l'opposition». «Si l'objectif est de soutenir le président Bouteflika, alors pourquoi se limiter à une alliance de quelques partis politiques ?», s'interroge encore la patron du vieux parti. Parenthèse fermée sur cet épisode, Ouyahia pense toutefois que les partis de la mouvance présidentielle ne doivent pas rester silencieux face aux attaques ciblées de l'opposition.


DR

Pour le leader du RND, le discours de cette opposition, notamment celle qui se regroupe dans la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD), est «populiste» et risque de mener le pays vers la dérive. Selon lui, le chef de l'Etat et sa famille, plus précisément Saïd, son frère et son conseiller à la Présidence, font l'objet d'une «campagne monstrueuse de dénigrement», allant jusqu'à accuser son frère de «fomenter un coup d'Etat», ou d'avoir pris le pouvoir.

Autrement dit, Ouyahia suggère aux différentes sphères du pouvoir et à ses partisans politiques d'être plus agressifs en matière de communication politique et médiatique, de ne plus laisser des espaces ou de rester «évasifs» à propos des accusations ou des soupçons qu'émettent certaines tribunes de l'opposition sur la gestion des affaires de l'Etat. C'est ainsi qu'Ouyahia se dit prêt à participer à des «face-à-face» télévisuels avec quiconque parmi ceux qui, «à chaque fois, émettent des doutes ou lancent des accusations à propos de la destination finale des 650 milliards de dollars que l'Etat a consacrés aux trois plans de développement».

Quoi qu'il en soit, les deux sorties d'Ouyahia et de Saâdani pourraient encore une fois alimenter les chroniques et surtout «doper» l'opposition qui ne lâche pratiquement rien pour lancer des critiques et des flèches à l'endroit du pouvoir. Cependant, les observateurs pensent qu'au-delà d'une certaine convergence de vue dans la «guerre frontale» contre l'opposition, voire dans son durcissement, entre les deux «mastodontes» du pouvoir, il existe des divergences «stratégiques» entre le FLN et le RND. Saâdani vient de donner un aperçu dans son entretien d'hier, quand il pensa qu'Ouyahia a opté pour une démarche plutôt «conflictuelle», celle qui concrétise le clash avec l'opposition, sans aucune possibilité de rapprochement ou d'une éventuelle trajectoire vers l'entente ou le consensus. Saâdani semble vouloir «bonifier» son offre de «front élargi» en évitant de verser dans l'attaque frontale, la polémique. Il laisse la porte «entrouverte» à des ralliements ou de possibles réajustements de politiques chez des formations et des associations. Ainsi, si Ouyahia propose la constitution d'une entité politique forte et fermée, Saâdani propose plutôt un conglomérat hétéroclite pour tous ceux qui veulent prendre un «wagon» dans le train bouteflikéen.

H. R.

AMAR SAÂDANI RECULE ET CRACHE LE MORCEAU :

« OUI ! J'AI ACHETÉ UN APPARTEMENT POUR MA FILLE À PARIS... «

AMAR SAÂDANI a reconnu avoir acheté un appartement à Paris dans le très chic quartier de Neuilly-Sur-Seine, dont un certain Nicolas Sarkozy était le maire à la fin des années 1980. Un aveu qui risque de lui coûter très cher politiquement.

Après avoir longtemps nié l'évidence, Amar Saâdani a fini par cracher le morceau. Depuis plus d'un an, il n'a eu de cesse de démentir les accusations portées contre lui. D'abord véhément, ses dénégations se sont faites plus floues. Finalement, il reconnaît l'achat d'un appartement à Paris.

Lui qui défiait les journalistes d'apporter la moindre preuve de cette information fait montre aujourd'hui d'une malhonnêteté intellectuelle. Il a indiqué, dans un entretien publié par le journal El Khabar, qu'il avait acheté un appartement situé à Neuilly-sur-Seine, un quartier chic de Paris. «Ma fille est malade. Elle se soigne à Paris depuis trois ans. Ses médecins m'ont conseillé de l'établir là-bas pour un meilleur suivi. Je ne pouvais pas la laisser sans prise en charge», a-t-il reconnu sans, toutefois, s'attarder sur la source des fonds qui lui ont permis de s'offrir cet appartement. Il a aussi révélé avoir remis tous les documents de cette acquisition entre les mains du patron des services du renseignement, le général-major Mohamed Médiène (Toufik).

Pourtant Amar Saâdani s'était fendu d'une attaque en règle contre le chef du DRS. Drôle de retournement de situation pour un homme qui donnait l'image de quelqu'un qui n'avait peur de rien. Si en Algérie, la justice n'a pour l'instant pas bougé le petit doigt, en France, Saâdani a été entendu par la police judiciaire de Paris le 21 août 2014, laquelle mène une enquête sur des soupçons de blanchiment d'argent et d'enrichissement illicite qui pèsent lourdement sur lui. La brigade de lutte contre le blanchiment d'argent a agi à la demande du parquet qui a enregistré, le 29 juin dernier, une plainte contre Amar Saâdani déposée le 17 avril 2015 par Rachid Nekkaz.

Ce dernier a mené sa propre enquête sur les biens de Saâdani à Paris, confirmant ainsi les révélations du journaliste d'investigation Nicolas Beau dans le journal Mondafrique, lequel avait fait état de la possession par Amar Saâdani de deux appartements à Paris et de 300 millions d'euros en banque. Nekkaz a réussi à situer ces deux appartements dans deux quartiers huppés de la capitale française. Le premier au 15, boulevard Victor-Hugo à Neuilly-sur-Seine, d'une superficie de 100 m2, dont le prix au mètre carré peut atteindre allègrement les 15 000 euros.

La seconde habitation est située non loin du quartier de La Défense, au 36, Résidence Belle-Rive. Saâdani dispose également, comme l'a révélé le journaliste français, d'une carte de résidence VIP, qui lui donne le statut d'une personnalité hautement importante pour la République française. Il possède également une société civile immobilière, l'Olivier, avec ses 7 enfants et sa femme.

Saâdani menace de déposer plainte

Le SG du FLN a décidé de porter plainte devant la justice française, visant des médias français, suite à la publication des documents sur ses biens acquis en France. Le torchon brûle donc entre lui et ces médias.

Selon le secrétaire général du FLN, les récents articles publiés par certains médias français sur les biens qu'il a acquis sont l'œuvre d'Algériens établis en France. «Je ne me tairai pas cette fois-ci. C'est trop. Je suis victime d'un plan diabolique dont les racines se trouvent en France. C'est pour cela que j'ai décidé de porter plainte contre les médias français qui ont publié de fausses informations sur ma personne», a-t-il-expliqué dans un entretien accordé hier au journal londonien *El Charq El Awset*.

Toutefois, le secrétaire général du FLN n'a pas précisé qui sont ces détracteurs qui le ciblent à tout bout de champ. Il ajoute : «Des mensonges ont été publiés sur moi dans la presse française et ont été repris par certains médias algériens et ce, d'une manière astucieuse. Je sais que c'est un complot qui vise ma personne et je sais qui est derrière ce complot.» Saâdani persiste et signe : «Ces détracteurs se trouvent en Algérie».

Cependant, il a évité de citer ces parties ou de dévoiler le ou les noms de ces détracteurs qui le visent sans cesse. Pour lui, il est trop tôt pour révéler qui sont ces gens, mais au moment sera opportun il va les dévoiler aux Algériens. Amar Saâdani a chargé son avocat d'entamer les procédures en vue de porter l'affaire devant la justice française.

Hocine Adryen

LE PRÊT SUR GAGES UNE SOLUTION POUR FAIRE FACE À LA CHERTÉ DE LA VIE

«L'or des pauvres» pour faire face aux dépenses du ramadhan

Face aux dépenses liées à des fêtes religieuses, comme l'avènement du mois de carême et quelques petites semaines après la rentrée scolaire, les ménages se débrouillent comme ils peuvent pour joindre les deux bouts.



Certains se rabattent sur des solutions, dont celle consistant à puiser dans des économies faites au long de l'année. D'autres ne pouvant faire des économies cherchent d'autres solutions. Le prêt sur gages est l'une de celle à laquelle recourent de nombreux ménages. Il s'agit de mettre en gage des bijoux, en contrepartie d'un prêt qui permettrait à ces familles de faire face aux dépenses. La Banque du développement local (BDL) qui fait dans le prêt sur gages est, à chaque veille du mois de ramadhan et pendant tout ce mois sacré, prise d'assaut par un nombre important de personnes qui viennent mettre leurs bijoux en gage. «Moi, c'est chaque année que je viens ici mettre en gage les bijoux de mon épouse. Je le fais depuis quelques années à chaque veille de ramadhan pour un prêt qui nous permettra, moi, mon épouse et nos quatre enfants de faire face aux dépenses liées au mois sacré. Je rembourse cette somme avant le mois de ramadhan d'après, et comme ça je récupère ces bijoux, mais peu de temps après je reviens pour encore les mettre en gage», dira Abdelhamid, père de famille, la cinquantaine, rencontré près de l'agence BDL d'El Annassers (ex-Ruisseau). Cette agence est l'une des cinq agences BDL à prêter sur gage. Deux se trouvent à Alger (El Annassers et Harrichet) et les trois autres à Oran, Constantine et Annaba.

Quelle somme une agence BDL de prêt sur gages peut-elle accorder à son client ? « Le montant du prêt peut atteindre 250 000 DA, seuil maximum. Il est fixé en fonction du poids de l'or gagé, à raison de 1000 dinars le gramme», précise la Banque. De nombreux ménages connaissent la procédure puisque sollicitant souvent cette banque pour de telles transactions. «En période de grandes dépenses, comme au ramadan, nous recevons des dizaines de personnes quotidiennement», selon un employé d'une agence. Les bijoux déposés ont, parfois, une valeur sentimentale, nous diront nombre de clients, citant les bagues de fiançailles, les alliances et bijoux offerts à l' occasion de mariages. «Il m'est difficile de mettre en gage mon alliance mais je n'ai pas le choix face à la cherté de la vie et aux dépenses de carême», précise Kamel. Le prêt sur gages est exercé par La BDL depuis l'année 1985. «Héritée de l'ex-Crédit municipal lors de la première restructuration du secteur bancaire, La formule crédit sur gages est devenue une activité traditionnelle et exclusive de la BDL», selon cette banque. «Le prêt sur gages est un produit de plus en plus usité par une frange de la population de plus en plus large pour le financement de certains besoins sociaux», ajoute la Banque. A noter que l'Algérie est membre de la Commission permanente de l'Association internationale des sociétés de crédit sur gage.

La vocation de l'association est la défense de l'épargne et du pouvoir d'achat des ménages dans plus de 20 pays, selon cette association. «Dans le contexte économique actuel, où l'or s'est revalorisé par rapport à presque tous les autres actifs financiers ou devises, la forte pression forçant les ménages à se séparer de leurs objets en or s'est accrue parallèlement à l'augmentation du prix de ce métal», note cette association. Selon elle, «plus de 90 % des clients des monts-de-piété, avec très peu de différences d'un pays à l'autre, finissent par récupérer les objets mis en gage et préservent donc leur patrimoine familial». En Algérie, comme dans les autres pays membres de la Commission permanente de l'Association internationale des sociétés de crédit sur gage, le remboursement du prêt dépend des moyens financiers du déposant de ces biens.

F. Sofiane

LES CORPS COMMUNS ET LES OUVRIERS PROFESSIONNELS DÉNONCENT LA MAUVAISE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES

Une rentrée scolaire agitée n'est pas à écarter

LE DOSSIER des œuvres sociales ne cesse de susciter la polémique entre les travailleurs du secteur de l'éducation et leur tutelle. Après les enseignants, c'est au tour des travailleurs des corps communs et des ouvriers professionnels (OP) à exprimer leur mécontentement quant à la gestion de ce fonds. Le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels (SNCCOPEN) tire la sonnette d'alarme et lance une mise en garde contre la « mauvaise » gestion des œuvres sociales. Dans un communiqué rendu public par le syndicat, signé par son secrétaire général Sid-Ali Bahari, le Syndicat n'écarte pas une rentrée scolaire agitée. «La prochaine rentrée scolaire risque d'être agitée et mouvementée à cause de la mauvaise gestion des fonds des œuvres sociales et du détournement de l'argent des travailleurs», a indiqué le SNCCOPEN, qui dénonce l'exclusion de cette catégorie de travailleurs de la gestion de ces fonds.

«Nous avons demandé au ministère de l'Education que les corps communs et les ouvriers professionnels soient représentés dans les comités de wilaya, en vain», a regretté le SNCCOPEN. Ce dernier n'a pas écarté la possibilité de recourir à la cour administrative « pour arracher ce droit », a-t-il lancé. Face à cet état de fait, ladite organisation syndicale a interpelé les autorités concernées afin de mettre un terme à cette situation. «Il faut ouvrir un dialogue sérieux avec cette catégorie de travailleurs et mettre fin aux dépassements enregistrés dans la gestion des fonds des œuvres sociales», ont plaidé les corps communs et les OP de l'éducation nationale. Ceux-ci ont également mis en exergue la nécessité d'ouvrir une enquête pour « dévoiler le lobby qui est derrière le détournement des fonds des œuvres sociales, et qui a privé les corps communs et les OP de travailler dignement», a souligné la même source.

Le SNCCOPEN se dit prêt à renouer avec les actions de protestation dans le but de faire aboutir ses revendications. Il convient de noter que le budget annuel des œuvres sociales de l'éducation est de 1 500 milliards de centimes, dont 1 250 milliards pour la commission nationale et le reste pour les commissions de wilaya. Par ailleurs, le budget de fonctionnement de ses commissions s'élève à 15 milliards de centimes, les dépenses pour les activités culturelles et sportives sont estimées à 65 milliards de centimes, les crédits pour l'acquisition de véhicules sont de 227,5 milliards de centimes et pour l'acquisition de logements de 300 milliards de centimes, alors que le montant des primes de départ à la retraite est de 375 milliards de centimes.

Lynda Louifi

PÉNURIE D'EAU À AÏT MELLOUL BÉJAÏA

Le siège de l'ADE de Tichy bloqué

LE SIÈGE de l'Algérienne des eaux (ADE) de la commune de Tichy a été bloqué avant-hier par les habitants du douar d'Aït Melloul. Ces derniers voulaient faire entendre leur voix auprès des autorités locales et les faire réagir afin de trouver des solutions à la pénurie d'eau qui touche leur douar depuis de très longues années et qui s'est accentuée ces dernières semaines à la faveur de l'arrivée des grandes chaleurs. Les habitants dénoncent les engagements non tenues des autorités locales, en les pressant à mettre fin à leur calvaire. **N.B**

GENDARMERIE NATIONALE

Vaste mouvement de mutations et de mise à la retraite

UN VASTE mouvement d'officiers généraux et d'officiers supérieurs a été opéré au sein du corps de la Gendarmerie nationale. Ainsi, le général Abdelaziz Chater, inspecteur général, le général Tahar Bennamane, directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la Gendarmerie nationale, le général AïssaBidel, commandant régional de la gendarmerie au niveau de la 1re région (Blida), et le général MbarakBelourichi, commandant régional de la gendarmerie au niveau de la 6e région (Tamanrasset), ont été mis à la retraite. Les commandants des groupements de TiziOuzou, Boumerdès, Médéa, Sétif, Mostaganem, Sidi Bel Abbès et Béchar (chef d'état-major) ont également été mis à la retraite. Quant aux colonels commandants des groupements de Tarf, Tébessa, Chlef et Biskra, ils ont été mutés en sous-ordre, c'est à dire qu'ils n'assument plus de responsabilité. Le général Amar Bahlouli, jusque-là chef du 5e commandement régional (Constantine), prend la place du général Chater comme inspecteur général. Le général Abderrahmane Ayoub quitte la direction des ressources humaines pour le poste d'inspecteur technique. Ce dernier est un miraculé d'un grave accident de voiture et suit présentement une rééducation avant de reprendre du service. Le colonel Dounya, directeur de l'école de gendarmerie de Zéralda, le remplace comme DRH, et le colonel Aouissi lui succède comme responsable de ladite école. Le colonel Djamel Zghida, ex-responsable du 3e commandement régional à Béchar, remplace le général Bennamane à la sécurité publique et à l'emploi. Le colonel Touati prend le centre des opérations au niveau du commandement de la GN. Le colonel Oulhadj assume désormais les fonctions de chef du 3e commandement régional à Béchar. Le colonel Lalmas prend le 4e commandement régional de Ouargla à la place du général Abdaoui, qui part à Blida comme responsable du 1er commandement régional, à la place du général AïssaBidel. Le chef d'état-major de Ouargla, le colonel Arâr, est promu nouveau patron du 6e commandement régional à Tamanrasset. Le nouveau général Karim Baybane, jusque-là chef d'état-major, prend le 5e commandement régional à Constantine en remplacement du général Bahlouli.

H.A

Baisse des températures à partir de vendredi

LES TEMPÉRATURES devraient baisser à partir de vendredi pour atteindre les 32° et 36° dans les régions côtières, a indiqué, hier, l'Office national de météorologie (ONM). Contactée par l'APS, la chargée de l'information à l'ONM, Houaria Benrakta, a indiqué que les températures oscilleront entre 32° et 36° dans les régions côtières et entre 34° et 40° dans les régions intérieures et les Hauts-Plateaux atteignant les 42° à Relizane. Pour jeudi, les températures ne dépasseront pas les 34° à Alger et oscilleront entre 40° et 41° à Relizane, Mascara et Chlef, a fait savoir la responsable. Par ailleurs les services de la Protection civile ont intensifié les interventions ces derniers jours en raison de la hausse des températures, impliquant l'évacuation de personnes âgées et d'enfants à la suite de complications de santé. Les mêmes services avaient incité les citoyens à éviter les déplacements durant les pics de chaleur, notamment dans les régions intérieures du pays, ne pas s'exposer au soleil, fermer les fenêtres et les balcons et éviter tout effort intense comme le sport et le jardinage.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE SALIM ZEMIRLI
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : -098716130000544-

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 49, ALINEA 2 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 10-236 DU 7 OCTOBRE 2010, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, MODIFIE ET COMPLETE, IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION N° **19/2015** PORTANT SUR L'ACQUISITON DE : **REACTIFS DE LABORATOIRE** QU'A L'ISSUE DE L'ANALYSE DES OFFRES, LA COMMISSION D'EVALUATION DES OFFRES A ATTRIBUE PROVISOIREMENT LES MARCHES ET CONTRATS AUX SOUMISSIONNAIRES SUIVANTS :

LOT N°06 : **PRODUITS DE LABORATOIRE POUR EQUIPEMENT MIRA**

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIO MR NIF : 000227019007354	60	40/40	100	MIN : **895.050,00** MAX : **1.067.040,00**	MIEUX DISANT

LOT N° 08 : REACTIFS DE LABORATOIRE POUR EQUIPEMENT COULTER

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIORGANIX NIF: 001216098939664	60	40	100	MIN : **304.200,00** MAX : **456.300,00**	MIEUX DISANT

LOT N° 11 : REACTIFS D'HORMONOLOGIE

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL STIMEC NIF: 000716097701664	60	40	100	**MIN : 497.016,00 MAX : 621.270,00**	MIEUX DISANT

LOT N° 14: GALERIE API

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SAR LIMC NIF: 099916000780112	65	40	105	**MIN : 377.651,76 MAX : 571.942,49**	MIEUX DISANT

LOT N° 16 : REACTIFS DE LABORATOIRE DE MARQUE BACTALERTE

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL IMC NIF: 099916000780112	65	40	105	**MIN : 643.500,00 MAX: 760.500,00**	MIEUX DISANT

LOT N° 18: REACTIFS D'HOMOLOGIE

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL LAPROPHARM PLUS NIF: 000716097740674	80	40	120	**MIN : 5.817.825,00 MAX : 6.814.314,00**	MIEUX DISANT

LOT N°19 : REACTIFS POUR EQUIPEMENTS DE MARQUE TARGA

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL BIO MR NIF : 000227019007354	56	40	106	**MIN : 1.947.496,47 MAX : 2.250.268,81**	MIEUX DISANT

LOT N° 22 : REACTIFS CHIMIQUES

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL HOSPIC NIF: 000621400616189	45	40	95	**MIN : 22.164,00 MAX :28.080,00**	MIEUX DISANT

LOT N° 25 : METABOLISME DE NUTRITION

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 80/80	NOTE FINANCIERE 40/40	NOTE GENERALE 120/120	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARL VAPROPHARM NIF : 0999160010704429	60	40	100	**MIN : 840.216,08 MAX : 933.573,42**	MIEUX DISANT

LES LOTS : N° 05 : FACTEUR DE COAGULATION, N° 07 : REACTIFS DE GAZOMETRIE, POUR EQUIPEMENT DE MARQUE, N° 09 : REACTIFS DE LABORATOIRE POUR EQUIPEMENTS DE MARQUE BECKMAN, N° 20 : REACTIFS POUR COLORATION DE LAMES ONT ETE DECLARES INFRUCTUEUX.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES SONT INVITES A SE RAPPROCHER DU BUREAU DES MARCHES DE L'HOPITAL AU PLUS TARD 03 JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE CET AVIS, POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.

LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA WILAYA DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LE BOMOP ET LA PRESSE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 334 511**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE CHELLAL
COMMUNE D'OULED MADHI

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:
0984 2810 5035 231

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément au disposition de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complète.
Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 02/2015 , publié dans les quotidiens nationaux :

- "Al Mihwar " du 18 Juin 2015.
- " Le Jeune Indépendant " du 18 Juin 2015.

La commune d'Ouled Madhi annonce l'attribution provisoire du projet sus - cité

Désignation du projet	**Aménagement Voirie Ced El Ghaba**
Entreprise	**Boubaaya Hadj Aissa**
NIF	**1937 2828 00053 40**
Montant	**33.473.700.00 DA**
Délais d'exécution	**03 Mois**
Note	**67**
Offre Financière	**Qualifiée techniquement et Moins disant**

Conformément au disposition de l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complète.

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Ouled Madhi , dans un délais de (10) dix jours et ce la a compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire des marchés dans la presse .

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 335 026**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099903079005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 10/236en date de la07/10/2010 portante réglementation des marches publics modifie et complète.
La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat.
Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre nationale
N° : 68/2015 lancées dans les quotidiens le jeune Independant « en Date du 19/05/2015 portant à la réalisation des travaux

- LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINAISSEMENT POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B - 2ème TRANCHE-
- LA REALISATION DES TRAVAUX D'AEP POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B -2ème TRANCHE-

qui a l'issue de l'évaluation des offres techetiques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , le marché relatif a ce projet est attribue provisoirement à :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délai	OBS
Eurl hamra NIF 000403092304126	LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINAISSEMENT POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B - 2ème TRANCHE-	44.476.155.00	12 MOIS	Ent qualifie techniquement
SOTHYL NIF 099803922716730	• LA REALISATION DES TRAVAUX D'AEP POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B -2ème TRANCHE	12.869.461.38	04 MOIS	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux aux.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 335 013**

PAIEMENT PAR CHÈQUE DES TRANSACTIONS DE PLUS DE UN MILLION DE DINARS

LA MESURE DIVISE LE FLN

La mesure prise récemment par le gouvernement et qui fait obligation aux citoyens de payer par chèque toute transaction qui dépasse un million de dinars fait des vagues au sein du parti majoritaire.

Au FLN tous les députés ne soutiennent pas la chkara. C'est ce que viennent de démontrer des parlementaires de l'ancien parti unique qui ont publié un communiqué pour dénoncer le comportement de certains de leurs collègues opposés au paiement par chèque. Le chef de groupe parlementaire du parti d'Amar Saadani, Mohamed Djemaï, s'en est pris véhément à cette mesure. «Nous nous démarquons de ces déclarations qui constituent une position personnelle qui ne nous engage pas», écrivent les parlementaires du FLN dans le document rendu public mardi. Ces députés pensent que ce genre de «positions» ne doit pas «répondre à de simples envies personnelles ou des intérêts immédiats» et «exige un débat» au sein des instances du parti. Enfin, ils considèrent que cette position du député de Tébessa peut attenter « à la cohésion» du groupe parlementaire de leur parti. Les députés estiment également que le chef de leur groupe a été «parachuté au détriment des vrais militants du parti». Avant ces députés, c'est le président de la Commission des finances de l'APN, Zebbar Berrabah, qui est monté au créneau pour dénoncer son collègue. « Tous les députés du FLN ne sont pas pour la chkara», a-t-il déclaré lors de la clôture de la session d'automne du Parlement.

Au début du mois de juillet, le chef du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemaï, a dénoncé la mise en application de la mesure obligeant le paiement par chèque des transactions dépassant un million de dinars. «Au groupe parlementaire du FLN, nous refusons de manière claire l'application de la mesure relative au paiement par chèque parce qu'elle portera préjudice à la vie des citoyens d'un point de vue social, économique et commercial», a osé le député de Tébessa, qui est également homme d'affaires. Représentant du géant de l'informatique et de l'électronique sud-coréen en Algérie, LG, Mohamed Djemaï a été député indépendant et vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) durant la mandature 2002-2007, avant de rejoindre le FLN à la faveur des préparatifs faits par l'ex-secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, pour se porter candidat à la présidence de la République en cas de désistement de la part du président Bouteflika.

A ce titre, Mohamed Djemaï représente le courant dur de la chkara au sein du FLN mais aussi et surtout des institutions élues telles l'APN et le Conseil de la nation, où Belkhadem a réussi à placer, ou bien a dû composer, c'est selon, avec les barons de l'informel en Algérie. Ces représentants du marché noir et de la contrebande en tous genres ont posé leurs tentacules dans les institutions souveraines afin de retarder la normalisation de l'économie nationale et l'éradication des circuits de l'informel.

Kamel Aït Bessaï

SAUVÉE PAR LA PME ET LES MÉNAGES

La BEA réalise un bénéfice de près de 30 milliards de dinars

LA BANQUE extérieure d'Algérie (BEA) a enregistré un bénéfice net de 29,8 milliards de dinars (md DA) en 2014, en hausse de 43 % par rapport à 2013, confirmant sa résilience aux chocs externes des cours du pétrole grâce à la diversification de ses activités, selon le bilan présenté hier par son PDG, Mohamed Loukal. «Cette diversification du portefeuille s'est traduite, depuis ces dernières années, par l'augmentation des ressources provenant des autres secteurs émergents hors hydrocarbures», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS. Il a précisé à ce propos que les ressources de la banque se sont chiffrées à 2 045 mds DA à la fin 2014, dont 70 % proviennent des secteurs hors hydrocarbures et 30 % de celui des hydrocarbures, tandis que le bilan a atteint 2 581,4 mds de dinars à fin 2014 (+22 %).

L'année 2014 a également connu une amélioration significative en termes de collecte des ressources avec des dépôts d'un montant de 437,6 mds DA effectués l'année dernière (+27 % par rapport à 2013) auprès de cette banque qui compte 92 agences. Près de 10 % de cette collecte proviennent de l'épargne des particuliers et des ménages, soit un montant de 46 mds DA portant l'épargne cumulée de ce segment à 177,2 mds DA à fin 2014. Avec tous ces résultats, «il a été ainsi permis non seulement de consolider le soutien de cette banque au secteur des hydrocarbures, notamment à son client de référence Sonatrach, mais aussi de se rapprocher des autres segments de clientèle comme la PME et les ménages», selon Loukal.

Par ailleurs, les crédits à l'économie ont atteint 291 mds DA en 2014 (+22 %) dont 51 % ont été attribués aux grandes entreprises et 49 % aux PME et aux particuliers, sachant que sur cette masse, 71 % des crédits ont été consacrés à l'investissement productif. Quant à l'encours des crédits accordés aux différents segments de la clientèle, il s'est situé autour de 1 744 mds DA à fin 2014. En matière de parts de marché dans le commerce extérieur, la BEA détient la quasi-totalité des exportations réalisées par le pays contre 14 % sur les opérations d'importation. S'agissant des exportations, elle a ainsi assuré le rapatriement des recettes d'hydrocarbures à hauteur de 55,4 mds de dollars et celles hors hydrocarbures pour un montant de 1,84 milliard de dollars. Les importations ayant transité par cette banque sont de 16,02 mds de dollars en 2014 (contre 16,9 mds de dollars en 2013 et 17,1 mds en 2012).

Z. M.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA — COMMUNE D'AKBOU — DAÏRA D'AKBOU

Place Colonel Amirouche

NIF n° : 097706259142809

Avis d'appel d'offres national ouvert n° 03/2015

La Commune d'Akbou lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement urbain au niveau de la cité des Pins ; (Prog. n°51/2015) ; أشغال تهيئة الحضرية على مستوى حي الصنوبر

Les entreprises intéressées, titulaires d'un certificat de qualification en cours de validité de catégorie deux (II) et plus en BTPH, peuvent retirer les cahiers des charges (offres technique et financière) auprès du services des marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, contre la somme de DEUX MILLE CINQ CENT DINARS (2500) DA.

Les offres devront être scindées en deux parties et doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1) L'offre technique :

La déclaration à souscrire datée et signée-La déclaration de probité datée et signée-L'Instruction aux soumissionnaires signé et paraphé-copie du certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, de catégorie deux (II) et plus en BTPH-Une copie du registre de commerce-Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)-copie de l'extrait de rôle apuré-Les copies des attestations mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité-Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (pour les personnes morales)-Casier judiciaire acte n°03 (copie originale) du gérant dont la date d'expiration ne doit dépasser 03 mois-liste et déclaration à la CNAS du personnel à mettre sur le projet qui détermine la fonction de chacun -Liste des moyens matériels à engager pour la réalisation du projet justifiée par les copies de cartes grises si le matériel appartient à l'entreprise et par des copies de contrats de location si le matériel est loués-Attestations de bonne exécution des projets similaires des (03) trois dernières années signées par le maitre de l'ouvrage (ordonnateur) comportant nature des travaux, délai, montant et date de réception-Statut de l'entreprise-Référence bancaire de l'entreprise (copie RIB)-Bilans financiers des 03 dernières années, certifiés, selon le cas, par un commissaire aux comptes où par les services des Impôts-Planning d'exécution des travaux comportant le délai de réalisation-Quittance d'achat du cahier des charges (obligatoire).

2) L'offre financière comprendra :

La soumission dûment remplie, datée et signée-le cahier des prescriptions spéciales signé par le soumissionnaire et cacheter toutes les pages - le bordereau des prix unitaires dûment signé et cacheté par le soumissionnaire-le devis quantitatif et estimatif dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'entreprise et les mentions suivantes : Enveloppe n°01 offre technique - Enveloppe n°02 offre financière.

Ces offres devront parvenir au Services des Marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, à l'intérieur d'une seule enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national ouvert n°03/15 ;

Travaux d'aménagement urbain au niveau de la cité des Pins ; (Prog. n°51/2015)

أشغال تهيئة الحضرية على مستوى حي الصنوبر

"Soumission à ne pas ouvrir ".

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP et la presse nationale, avant 12h00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de la commune.

Les soumissionnaires sont donc invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de clôture de remise des offres.

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 334 508

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA — COMMUNE D'AKBOU — DAÏRA D'AKBOU

Place Colonel Amirouche

NIF n° : 097706259142809

Avis d'appel d'offres national restreint n° 01/2015

La Commune d'Akbou lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la Réalisation assainissement GH BENADJAOUD, FEZOUA, Nait Slimane, Taharacht; (Prog. n°21/2015) ;

إنجـــــاز صرف المياه القذرة المجموعة السكنية بن اجعود، فزوة، نايت سليمان،تحرالت

Les entreprises intéressées, titulaires d'un certificat de qualification en cours de validité de catégorie deux (II) et plus en hydraulique, peuvent retirer les cahiers des charges (offres technique et financière) auprès du services des marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, contre la somme de DEUX MILLE CINQ CENT DINARS (2500) DA.

Les offres devront être scindées en deux parties et doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1) L'offre technique :

La déclaration à souscrire datée et signée-La déclaration de probité datée et signée-L'Instruction aux soumissionnaires signé et paraphé-copie du certificat de qualification et classification activité principale Hydraulique en cours de validité de catégorie deux (II) et plus -Une copie du registre de commerce-Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)-copie de l'extrait de rôle apuré-Les copies des attestations mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité-Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (pour les personnes morales)-Casier judiciaire acte n°03 (copie originale) du gérant dont la date d'expiration ne doit dépasser 03 mois-liste et déclaration à la CNAS du personnel à mettre sur le projet qui détermine la fonction de chacun -Liste des moyens matériels à engager pour la réalisation du projet justifiée par les copies de cartes grises si le matériel appartient à l'entreprise et par des copies de contrats de location si le matériel est loués-Attestations de bonne exécution des projets similaires des (03) trois dernières années signées par le maitre de l'ouvrage (ordonnateur) comportant nature des travaux, délai, montant et date de réception-Statut de l'entreprise-Référence bancaire de l'entreprise (copie RIB)-Bilans financiers des 03 dernières années, certifiés, selon le cas, par un commissaire aux comptes où par les services des Impôts-Planning d'exécution des travaux comportant le délai de réalisation-Quittance d'achat du cahier des charges (obligatoire).

2) L'offre financière comprendra :

La soumission datée et signée-le cahier des prescriptions spéciales signé par le soumissionnaire et cacheter toutes les pages - le bordereau des prix unitaires dûment signé et cacheté par le soumissionnaire-le devis quantitatif et estimatif dûment signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'entreprise et les mentions suivantes : Enveloppe n°01 offre technique - Enveloppe n°02 offre financière.

Ces offres devront parvenir au Services des Marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, à l'intérieur d'une seule enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national restreint n°01/15 ;

Réalisation assainissement GH BENADJAOUD, FEZOUA, Nait Slimane, Taharacht; (Prog. n°21/2015) ;

إنجـــــاز صرف المياه القذرة المجموعة السكنية بن اجعود، فزوة، نايت سليمان،تحرالت

"Soumission à ne pas ouvrir ".

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP et la presse nationale, avant 12h00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de la commune.

Les soumissionnaires sont donc invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de clôture de remise des offres.

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 334 509

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

ADRESSE : FEDJ DU 28 AOUT BBA TEL 035-66-24-47

MATRICULE FISCAL : 099634011003430

AVIS D' APPEL D' OFFRES NATIONAL RESTREINT N° AM / 2015

Le Wali de La Wilaya de Bordj Bou Arreridj, Direction de l'Administration Locale, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

la Réalisation d'une unité secondaire de la protection civile à El Achir

Lot : Tout les lots

Les entreprises nationales publiques ou privés qualifiées en Bâtiment comme activité principale catégorie 02 et plus intéressées par le présent Avis, Peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges (offre technique et financière) auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marchés) , contre paiement de 2000 DA versé au compte TW N°492.001.3 pour droit de retrait.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'administration locale de la wilaya de B.B.Arreridj contre sud : l'offre technique dans une enveloppe cachetée portant la mention « offre technique » et l'offre financière dans une autre portant la mention « offre Financière ».

Les deux offres doivent être mises dans une troisième enveloppe cachetée anonyme portant la mention

« Avis D'appel D'offres National Restreint N°AM/2015»

Réalisation d'une unité secondaire de la protection civile à El Achir

Lot : Tout les lots

A Monsieur Le Directeur de l'Administration Locale

De la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ.

-A ne pas ouvrir-

Les offres doivent contenir les pièces et les documents réglementaires suivants :

1-OFFRE TECHNIQUE :

- déclaration à souscrire selon le modèle du cahier des charges portant date, cachet et signature du soumissionnaire.
- Déclaration de probité portant date, cachet et signature du soumissionnaire
- Le présent cahier des charges portant prescriptions spéciales portant date, cachet et signature du soumissionnaire.
- Copie du certificat de qualification professionnelle dans le domaine du Bâtiment comme activité principale catégorie 02 et plus .
- Copie du registre de commerce du soumissionnaire
- Bilans financiers de l'entreprise de l'année 2012-2013-2014 dûment approuvés par les services des impôts.
- Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour l'année dernière délivrée par CNRC s'il s'agit d'une société.
- Copie du statut de l'entreprise s'il s'agit de société (SARL-EURL-SNC).
- Copie des certificats de mise à jour des caisses d'assurance (CNASAT – CASNOS-CACOMATH)
- Copie de l'extrait de rôle.
- Copies de la carte d'immatriculation fiscal NIF.
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant ou directeur général s'il s'agit de société.
- Les références professionnelles accompagnées des copies REGAP marché + PV de réception définitif ou des attestations de bonnes exécutions délivrées par services contractants (publics).
- Attestation d'affiliation ou déclaration d'affiliation CNAS en cour de validité et diplômes ou attestations de succès + contrat ANEM si pré emploi.
- la liste du matériel demandé par l'huissier de justice de l'année 2015 et compris cartes grises et assurances en cour de validité
- Plan d'exécution conformément aux délais suggérés.
- Observation: Tous les documents présentés doivent être en cours de validité durant L'ouverture des plis

2-OFFRE FINANCIERE.

- Lettre de soumission portant date, cachet et signature du soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires portant date, cachet et signature du soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif portant date, cachet et signature du soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de 8h jusqu'à 13.30h. L'ouverture des plis (offre technique et financière) aura lieu en séance plénière au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marchés) le jour de la date de dépôt des offres à 14 .00h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (03) trois mois plus la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 335 003

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE BOUKADER

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité de Boukader , annonce l'ouverture d'un concours pour recrutement externe sur titre pour les spécialités suivantes :

Grade	Nbre de postes	Les conditions de recrutement
Médecin généraliste	08	Diplôme de doctorat en médecine générale
Chirurgien dentiste généraliste	03	Diplôme de chirurgien dentiste généraliste
Pharmacien généraliste	01	Diplôme de Pharmacien généraliste
Biologiste du 1er degré de santé publique	01	Diplôme de licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités ci-après : Microbiologie, parasitologie. Physiologie animale. génétique ; . Biologie de la reproduction. Biologie cellulaire. biochimie ; . Neurobiologie moléculaire. Physiologie pathologie. Génie biologique. . Écologie et environnement,. Contrôle de qualité et analyse, . Écologie animale,. Sciences du végétal et biotechnologie, . Génie pharmacologique et biochimique
Administrateur	03	Diplôme de licence en enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités ci-après : –science juridiques et administratif- sciences économiques- sciences financiers – sciences commerciales – sciences sociologiques a exception de sociologie pédagogiques – sciences psychologiques spécialité travail et organisation – sciences islamiques spécialité charia et loix.
Secrétaire principal de direction	01	Diplôme de techniciens supérieur en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent

CRITERES DE SELECTION:

01- adéquation du profil de la formation avec les exigences du grade postulé (0 à 3 points);
a- conformité de la spécialité du diplôme avec les exigences du grade postulé (0 à 2 points);
b- Cursus d'études ou de formation (0 à 3 points);
* par ailleurs et eu regard de leur rareté et/ou qualification particulière, une bonification de deux (02) points est accordée aux diplômes des grandes écoles (école nationales de formation supérieure)
* les sujets de promotion des universités et des centre universitaires bénéficient d'une bonification d'un (1) point .
02- Formation complémentaire ou diplôme exigé dans la même spécialité (0 à 2 points);
03- Travaux ou études réalisés par les candidats dans sa spécialité
04- Expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même emploi ou dans un emploi équivalent (0 à 6 points):
- La notation de l'expérience professionnelle s'effectue comme suite :
- l'expérience professionnelle acquise dans l'institution ou l'administration publique
Organisant le concours sur titre, dans le cadre des contrats de pré emploi d'insertion des diplômes d'insertion professionnelle.
D'insertion sociale ou en qualité de contractuel: un(1) point par année d'exercice dans la limite de six (6) point-
L'expérience professionnelle acquise dans une autre institution administration publique : un(1) point par année d'exercice dans la limite de six (4) point
- l'expérience professionnelle acquise hors secteur de la fonction publique : 0.5 point d'exercice dans la limite de six (3) point
par ailleurs l'expérience professionnelle acquise dans un emploi inférieur à l'emploi postulé est noté de 0.5 point par année d'exercice dans la limite de deux (2) points
05- date d'obtention du diplôme (0 à 2 points);
06- Entretient avec le jury de sélection (0 à 3 points);

les dossiers de candidatures aux concours et tests professionnels devront comporter, uniquement les pièces ou documents suivants :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint du relevé de notes du cursus de formation ;
- une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.

Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment:

- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours ;
- extrait du casier judiciaire, en cours de validité ;
- certificat de résidence, pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilaya ou les communes désignées;
- extrait de l'acte de naissance n° 13 ;
- certificats médicaux ;
- deux (02) photos d'identité ;

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :

- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
- une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés en précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.

Les dossiers complets doivent être transmis à la direction de E.P.S.P. de Boukadir , UMC de Boukadir RN04 dans un délai de 15 jours de travail à compter de la date de la première parution de l'annonce dans la presse nationale

Nota: Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 335 014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA

DAIRA D' EL-ABADIA

COMMUNE DE TACHETA-ZOUGAGHA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINTE № :01/2015

(N.F de la commune : 098444329081309)

La Commune de TACHETA-ZOUGAGHA lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert conformément a l'article 26 et 30 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 complétes et modifie à toutes les entreprises publics et privées, concerne par cet avis de la réalisation de projet suivant:

- **Renouvèlement d'un Tronçon de Réseaux d'A.E.P à Tacheta Centre.**
- Les entreprises intéressées par le présent avis, et ayant un certificat de qualification et classification professionnelle au secteur des ressources en eau, activité principale 3°em degré et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du la commune bureau d'équipement, contre le paiement de la somme de 1000.00 DA au régisseur communale non remboursable.
- Les Offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

A) OFFRE TECHNIQUE /

01- La déclaration à souscrire remplie, signée et cachée.
02- La déclaration de probité remplie, signée et cachée.
*- Le Reste du Documents Demandait, (suivant L'article № 07 de cahier des charges).
A NOTER : Toutes les pièces (copies) constituant le dossier technique doivent être certifiées Conforme a l'originale par les services habilités.

B) OFFRE FINANCIERE/

01- Lettre de soumission remplie, signée et cachée.
02- Bordereau des prix unitaires remplie, signée et cachée.
03- détail estimatif et quantitatif. Remplie, signée et cachée

- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes Séparées portant pour la première la mention « **Offre Technique** » et pour la seconde « **Offre Financière** » et introduite dans une enveloppe extérieur fermée et Strictement anonyme et doit porter la mention

« **Avis d'Appel d'Offres National Restreinte** » **A ne pas ouvrir**, suivit de l'intitulé du projet **Renouvèlement d'un Tronçon de Réseaux d'A.E.P à Tacheta Centre,** et seront transmises ou déposées au secrétariat général de la commune.

- Les délais de cet avis sont fixés de **15 (Quinze) jours** à partir de la date de la parution du présent Avis dans les quotidiens nationaux, ou le BOMOP
- La date du dépôt des offres ce fera le dernier jour des délais de cet avis jusque au 13.00 En se référant à la date de la parution de présent avis dans les quotidiens nationaux, ou le BOMOP.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13.00 H, au siège de la commune.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Remarque ; toute offre non –conforme aux conditions citées dans cet avis et dans le cahier des charges fera l'objet d'un rejet.

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 335 018

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA EL-GHICHA
COMMUNE ELGHICHA
NIF: 094303140065049
NUMERO FISCAL :
094303140065049

* Mise en demeure *

L'entreprise ETP Ben Othmani Brahim sise à 40 logts Route El –Bayadh Aflou Wilaya de Laghouat Titulaire du marché No 01/2014 en date du 10/04/2014 Portant Réalisation de la route El-Ghicha –EL R°HA sur 3.5 Km commune d'El-Ghicha .
Vu L'ODS des travaux en date du 01/06/2014.
Vu le retard constaté à l'avancement des travaux du dit chantier

est mise en demeure pour reprendre les travaux et renforcer le chantier
Des moyens humains et financiers sous HUITAINE

Faute de quoi ; les procédures administratives et cooerives seront appliqueés à l'encontre de l'entreprise notamment la résiliation au tort .

Le Jeune Indépendant du 09/07/2015 / ANEP N° 335 135

الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BISKRA

2eme mise en demeure

NIF : 408015000007086

L'entreprise SARL ENPS Alger, domiciliée à 16 Route de Ouled fayet-cheraga- wilaya d'Alger, **NIF :000016001059179 :**

- Titulaire du marché N° 509 du 01/12/2014.
- Projet : **LOT1.2 :** fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur RN (46B-46A-03SUD-46).

 LOT 3 : fourniture et pose de la signalisation directionnelle sur RN (87 ,46B). Dans le cadre de programme : PCCE-Tranche 2014.
- Délai de réalisation de quatre (04) mois.
- ODS de démarrage : N° 085/2015 du 23/02/2015

Est mise en demeure par la direction des travaux publics de la wilaya de Biskra sise à l'entrée nord de la ville de Biskra-Route de Batna pour démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels adéquats, et ceci dans un délai de 48 heures à compter la date de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Faute de quoi, l'administration sera dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur et de résilier le marché aux torts exclusive de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 335 015**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA
MATRICULE FISCAL : 0967.1001905.1137

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 25/2015

La commune de BOUIRA lance un appel d'offres national ouvert pour
La réalisation des projets suivants :

-RENFORCEMENT AEP ZONNE MENNI

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent se rapprocher du Bureau des marchés de la commune de BOUIRA Pour retirer le cahier des charges contre paiement de 1500 DA (représentant les frais de reproduction).

Les dossiers de soumission constitues des documents réglementaires suivants
1-Registre de commerce
2 Certificat de qualification en cours de validité (en hydraulique) activité principale catégorie une et plus.
3-Un casier judiciaire (original ou copie) en cours de validité
4-Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité (original ou copie)
5-Mise à jour CNAS en cours de validité.
6- CASNOS et CACOBATH en cours de validité.
7-Carte d'immatriculation fiscale N.I.F.
8-Statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société.
9-Bilans fiscaux des trois dernières années
10-Attestation de bonne exécution des travaux similaires.
11-Liste des moyens humains déclarés a la CNAS.
12-Liste des moyens matériels, justifiée par des cartes grises ou facture d'achat ou contrats de location notariée.
13-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux s'il s'agit d'une société.
14-la déclaration de probité

Doivent parvenir a M[r] : le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BOUIRA (secrétariat général) , Sous double enveloppe cachetée l'une portant offre technique et l'autre offre financière mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention ci-après :

«APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT»

RENFORCEMENT AEP ZONNE MENNI
« A NE PAS OUVRIR »

La date de dépôt des offres est fixée au 15[ème] jours à 13.[00] à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.
L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour de dépôt des offres à 14[H 00].
*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.*

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 335 006**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DAIRA DE BRIDA

COMMUNE DE HADJ MECHERI

N°/ 02/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Le Président de L'Assemblè Populaire Communal de Hadj Mecheri Lance un avis d'Appel d'Offre National ouvert pour la Réalisation des Projets suivant :

01	Achevement et équipement d'extensions Siège Communal

Les Entreprises intéresses dans le secteur comme activité principale spécialiser dans cette domaine peuvent retirer les cahiers des charges et les devis auprès du Bureau des Marches siège APC contre paiement de la somme de: 1.000.00 DA a partir de 08 h a 16h30 mn Pendant les jours de travail Sauf les week end.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir dans deux plis cachetés anonymes portant à l'extérieur la mention (soumission a ne pas ouvrir et Intitule du projet) au Bureau des marches A partir de la Première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et – BOMOP - Les pièces demandées Indiquer à cahiers des charges.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à 14h.

ils resteront engages par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 335 008**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPERIEURE DES CADRES DE LA JEUNESSE DE OUARGLA

D'identification fiscale (NIF) 099030019122138

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE

Conformement aux dispositions du décret présidentiel N° 10/ 236 de 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

suite a l'appel d'offre national restreint N°01/I.N.F.S.C.J.O 2015 paru dans les quotidiens « EL AKHBAR »le 12/04/2015 et « Le jeune Independant» le 11/04/2015

L'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse de Ouargla lance un avis d'attribution Provisoire relatif au marche N° 01 /2015 selon le tableau suivant :

N°	Désignation des lots	Attributaire provisoire	Montant de lot	Observation
01	Construction d'un magasin a INFS/CJ ouargla	NETTARI SAMI EN TREPRISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	10.223.226.00	Mois disant

Les soumissionnaires qui contestent les choix opérés peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de l'institut dans le dix (10)jours qui suivent la parution du présent avis .

Le Jeune Indépendant **du 09/07/2015 / ANEP N° 334 891**

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, jeudi 09 juillet: Abdelatif Merboua.
Vendredi 10 juillet: Abdelkader Chaou.

BARDO
Bardo Museum Nights jusqu'au vendredi 17 juillet. De 21h à 2h30. Cour et jardin du musée Bardo, Alger.
Aujourd'hui, jeudi 9 juillet : Groupe Djmawi Afrika.
Visites guidées des expositions au musée.

GAADA
Gaada Nouba jusqu'au vendredi 17 juillet. Hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30.
Aujourd'hui, jeudi 09 juillet: le groupe Freeklane.
Vendredi 10 juillet: Raï oriental avec Madjid Hadj Brahim.

SOUND
3E édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30.
Aujourd'hui, jeudi 09: L'humoriste Abdelkader Secteur de France.
Vendredi 10: Lartiste de France
Samedi 11: Kader Japonais d'Alger
Dimanche 12: L'Orchestre National de Barbes de France.

BRADERIE
2E Grande Braderie. Jeudi 9 juillet. 22h. Kidz Land. Chéraga-Alger. Espace (1000 m²) en plein air, dédié au partage et à la récolte: vêtements adultes et enfants, meubles, etc. Les articles récoltés seront remis au Croissant rouge pour un dispatching équitable entre les plus nécessiteux. Collation (terrasse cafétéria), jeux pour les enfants… Contact: 0557 27 24 82/ lamia.boudoudou@gmail.com

SOPRANO
La soprano colombienne Betty Garcès Bedoya en concert, accompagnée de la pianiste italienne Antonia Valente. Mercredi 22 juillet. 19h30. Institut français d'Alger. Au programme : A. Schonberg, E.Korngold O.Respighi, C.Debussy, X. Montsalvatge, S.Rachmanino.

POTERIE
6E Festival de la poterie de Maâtkas en Kabylie du samedi 25 au jeudi 30 juillet. Exposition du patrimoine culturel national, vente et ateliers.

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

8E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE DE JEUNESSE

Imaginaire et liberté

La huitième édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse, attendue à l'esplanade de Riadh El Feth à Alger, entre le jeudi 23 et le mercredi 29 juillet, s'annonce sous le slogan «Libérer l'imaginaire» et avec un hommage particulier à la regrettée écrivaine Assia Djebar.



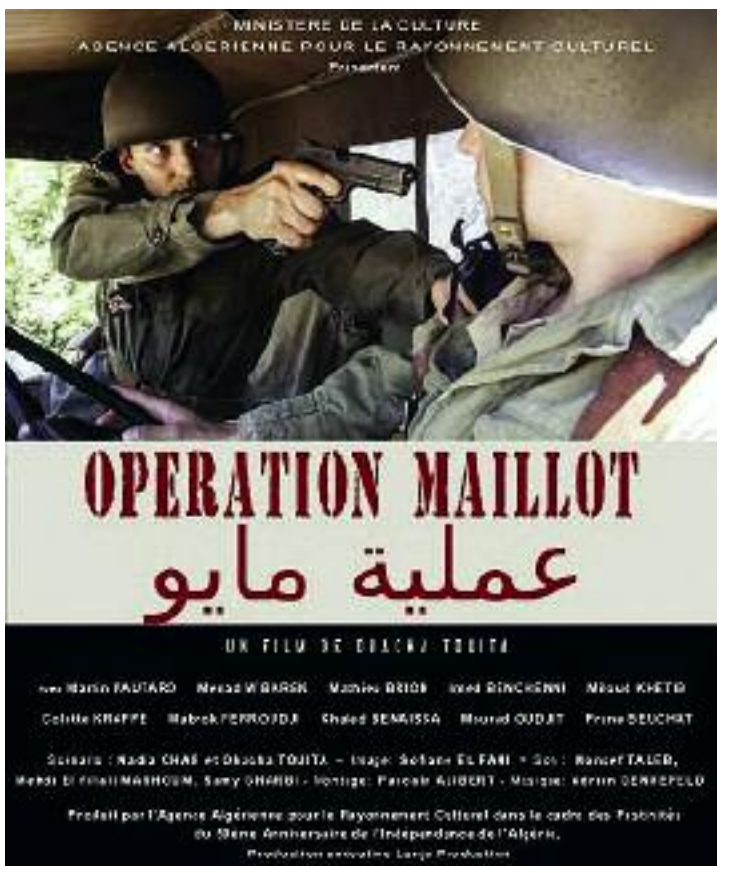
Lors de sa conférence de presse, animée ce mardi 7 juillet, au cercle Frantz-Fanon de Riadh, en présence des membres de son équipe, Azeddine Guerfi, le commissaire du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (FELIV) et également directeur des éditions Chiheb International, a affirmé que la prochaine édition du festival sera lancée sous le renouveau : «Nous avons toujours donné à cette manifestation un cachet culturel et festif à la fois. Le festival se dote d'un nouvel espace: un café littéraire, un pools qui réunit dans la détente et le partage, le public et les écrivains invités qui ont l'occasion d'échanger, de lire des extraits de leurs livres, les dédicacer dans une ambiance conviviale». Ce huitième rendez-vous sera marqué en particulier par l'hommage à rendre à Assia Djebar, romancière, académicienne et réalisatrice algérienne. Dans ce sens, un film produit par le Feliv sur la regrettée sera présenté au large public, il rappellera son parcours littéraire mais aussi son expérience en matière cinématographique. Des séquences du même film seront projetées en en boucle au niveau de stations du métro d'Alger. Le Feliv ira jusqu'à Cherchell, la ville natale de l'écrivaine, pour rendre également cet hommage. Un autre écrivain sera également honoré, le sud-africain d'expression afrikaans André Brink, décédé le 6 février 2015. Quant aux rencontres-débat, elles seront axées selon le conférencier autour d'un «point d'intersection : image, obsession du retour vers le lieu fondateur ; le puits matriciel, que ce soit sur les îles, les continents, les territoires d'histoire et de la mémoire ou encore en soi, dans la langue et la création littéraires. Cette archéologie des retours suppose celle des départs forcés, des exils, des déracinements, des traversées de déserts, autant de situations réelles, tragiques qui ont nourri les imaginaires et les langues d'écriture qui les portent». Le festival s'attend à accueillir des exposants d'une vingtaine de pays des quatre continents, notamment la France, la Tunisie, l'Irak, la Syrie, le Koweït et la Grande Bretagne. Aussi, le commissariat compte sur la présence de cinquante-cinq écrivains, ils viendront présenter leurs dernières publications et rencontrer le commun des lecteurs. Le public visitera les stands pour apprécier près de 3800 titres et aura accès à une quarantaine de conférences. Et pour perpétuer la tradition, une exposition de photos d'écrivains sera installée dans quatre stations du métro. Aussi, ces soirées estivales de juillet seront musicales. Le volet artistique ne sera pas en reste puisque quatre concerts seront proposés. Le mélomane retrouvera le chanteur d'expression amazighe Ali Amrane, la vedette de la pop Amel Zen. Il fera aussi la découverte du jazzman Anis Benhallak, accompagné notamment du chanteur Mehdi Askeur, du duo Juan Carmona-Ptit Moh dans un récital unique de flamenco-chaâbi.

Mohamed Rediane

LE FILM DU JOUR

Maillot

La salle Ibn Zeydoun à Alger accueille l'avant première du long métrage de fiction Opération Maillot (Algérie, 2015, 120') de Okacha Touita, aujourd'hui, jeudi 9 juillet, à 22heures. L'accès est sur invitation.
La nouvelle œuvre Opération Maillot, inscrite dans le contexte de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance nationale et produite par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, sera présentée aux professionnels des médias et du cinéma en présence de son réalisateur, du producteur et des comédiens. En 1956, l'aspirant Henri Maillot, né en 1928 à Alger, membre du Parti communiste algérien, déserte l'armée française avec un lot d'armes destiné à alimenter les groupes des combattants de la libération nationale que le parti a créés aux environs de Blida, de Bouinan, et qu'il est en train de former dans la vallée du Chélif. Le PCA tente d'établir des contacts officiels avec le FLN afin d'unifier la lutte nationale, une dizaine de partisans sous-armés s'organisent au maquis du Chélif, Henri Maillot est caché dans différents refuges à Alger. Il les rejoint au bout d'un mois. Traqué par l'armée française et les hommes du bachagha Boualem, le groupe CDL est finalement encerclé. Henri Maillot est tué avec quatre de ses camarades dont Maurice Laban, vétéran de la guerre d'Espagne aux côtés des républicains. Les survivants pourront rejoindre à titre individuel l'Armée de libération nationale, suite à un compromis difficilement conclu entre le FLN et le PCA. Bonne soirée !



R. C

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Sous les quatre premiers califes : Abou Bakr, Omar, Othman et Ali (que Dieu agrée leur âme), l'islam connut une expansion politique et religieuse inattendues, non seulement en Arabie saoudite, mais aussi en Afrique et en Asie, et ce au détriment des plus grands empires d'alors : sassanide et byzantin.

(13e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui

Les millions d'adeptes convertis à la religion musulmane n'étaient pas arabophones, c'étaient des «Adjem» (ethnie non-arabe), auxquels il fallait expliquer le saint Coran non seulement du point de vue de la langue, mais aussi de celui du dogme, de la loi, du rituel et du comportement qu'ils doivent avoir dans la vie quotidienne. En outre, il n'était plus question seulement du peuple arabe, mais aussi d'une communauté formée d'ores et déjà de peuples fort hétérogènes, sur les plans ethnique, linguistique et sociologique, cependant, tous frères et sœurs devant Dieu.

C'est dans de telles conditions philologiques, culturelles, historiques et ethnologiques que l'exégèse coranique prit naissance et qu'on s'efforça de dévoiler le contenu du message.



DR

L' universalité du Coran

Le saint Coran s'adresse à l'humanité entière sans distinction de race, de région ni même d'époque. De plus, il cherche à guider l'homme dans tous les domaines de sa vie : spirituel, temporel, individuel et collectif. On y trouve des directives de comportement personnel pour un chef d'Etat, comme pour un simple sujet, pour les riches comme pour les pauvres, en mettant l'accent ici sur l'injonction coranique de nature à interdire toute exploitation de l'homme par l'homme, du fait notamment de l'accumulation du capital, d'autant plus que la pauvreté, tant haïe par l'islam, n'est guère un phénomène naturel, mais malheureusement social, créé par la lutte des classes. Ce phénomène qui ne saurait être nullement héréditaire, par conséquent transmissible de père en fils, est récusé énergiquement par le saint Coran de la manière suivante : «Le butin provenant (des biens) des habitants des cités qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents (du saint Prophète) aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs en détresse, afin que celles-là (ces richesses) ne circulent pas exclusivement parmi les riches d'entre vous. Obéissez au Messager : prenez ce qu'il vous donne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit et craignez Allah ! Allah est fort sévère en châtiment.» (Sourate dite El-Hashr ou L'Exode – Verset 7). S'ajoutent des recommandations pour la guerre comme pour la paix, pour la culture spirituelle comme pour le commerce et le bien-être matériel. Le saint Coran cherche principalement à développer chez l'individu sa personnalité, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre. Ainsi, chacun est responsable personnellement devant son Créateur. Visant cette finalité, le saint Coran, non seulement commande, mais aussi cherche à convaincre. Il fait appel à la raison de l'homme, incite à la réflexion, à la recherche scientifique, au voyage dans tous les coins du monde pour acquérir le savoir et aboutir à l'épanouissement de toute nature, à l'extraction et l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles terrestres, qu'elles soient maritimes ou spatiales, et surtout à leur répartition juste et équitable entre les hommes, etc. Il rend hommage aux hommes de science de la façon suivante : «Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah.» – Verset 29 de la sourate dite Le Créateur ou Fater. En outre, le saint Coran relate des histoires, des paraboles et des métaphores. De plus, on y trouve des précisions sur les attributs de Dieu qui est Unique, Créateur de tout, Omniscient, Omnipotent, Juste, Miséricordieux, etc. Capable de nous ressusciter après la mort et de demander à chacun de nous de lui rendre des comptes. Le saint Coran consacre également tout un enseignement sur la manière de louer et d'implorer Dieu, sur les devoirs de l'homme, «cet animal pensant», vis-à-vis de Dieu, des autres créatures et de lui-même. En d'autres termes, nous n'appartenons pas à nous-mêmes, mais à notre Seigneur qui nous a investis de la mission sublime de le représenter sur terre avec amour et justice et pour laquelle il nous a dotés de bienfaits qu'on ne peut quantifier et dont nous devons assurer la bonne utilisation et la bonne protection pour le bien-être de tous.

C. T. B.

(A suivre)



El-amana ou le dépôt

(Iᵉʳᵉ partie)

L'Islam attend de son adepte qu'il ait une conscience vigilante pour préserver les droits de Dieu et ceux des hommes, et pour protéger les actions contre les méfaits de l'insouciance et de la négligence. C'est pourquoi il impose au musulman d'être intègre.

Or, l'amana aux yeux du législateur a une signification très large qui renvoie à des sens multiples qui relèvent tous du sentiment de responsabilité que l'individu ressent dans toute affaire qu'on lui confie et à sa conviction qu'il doit en répondre devant son Seigneur selon la modalité définie par le hadith suivant : «Chacun de vous est un berger et chacun de vous est responsable de son troupeau. Ainsi, l'imam est un berger responsable de son troupeau, l'homme est un berger dans sa famille, responsable de son troupeau, la femme dans le foyer de son époux est une bergère, responsable de son troupeau, le serviteur est un gardien des biens de son maître, responsable de ce qu'il garde.»

Ibn Omar, le rapporteur de ce hadith, ajoute : «J'ai entendu ces phrases de la bouche du **Prophète** et je crois qu'il a dit aussi : l'homme est un gardien des biens de son père, responsable de ce qu'il garde.»

(Rapporté par El-Boukhari).

Or, les gens du commun ne retiennent de l'amana que son sens le plus étroit et le dernier dans sa classification, à savoir le fait de garder les dépôts confiés, bien que la réalité de l'amana dans la religion de Dieu est plus grande et plus pesante.

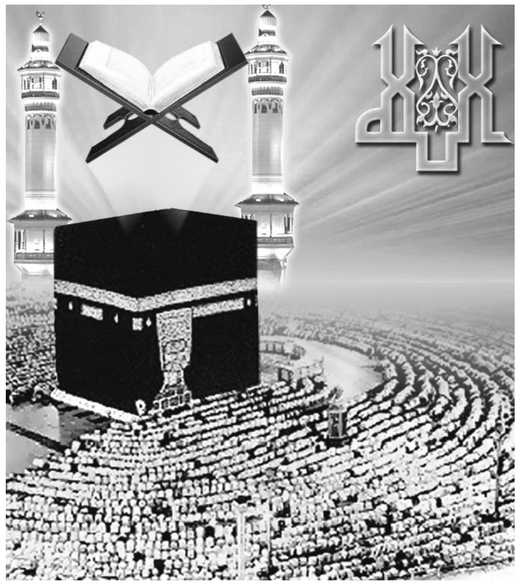
C'est une obligation que les musulmans se recommandent les uns aux autres de préserver et ils demandent le soutien de Dieu pour la sauvegarder. C'est tellement vrai que, lorsque le fidèle s'apprête à partir en voyage, son frère lui dit: «Je confie à Dieu ta foi, ta amana et tes actions ultimes.»

(Rapporté par El-Tirmidhi)

Anas rapporte ceci : «Chaque fois qu'il nous faisait un prône, l'Envoyé de Dieu disait toujours : "Point de foi pour celui qui n'a pas d'amana. Point de religion pour celui qui ne respecte pas son engagement".»

(Rapporté par Ahmed)

Comme le bonheur suprême consiste pour l'homme à se prémunir contre une vie malheureuse ici-bas et un mauvais retournement dans la vie future, l'Envoyé de Dieu a réuni dans son imploration de refuge auprès de Dieu contre ces deux états en disant : «Ô mon Dieu ! Je cherche refuge auprès de toi contre la faim, car c'est le pire compagnon, et je cherche refuge auprès de Toi contre la traîtrise, car c'est la pire des doublures.»



(Rapporté par Abou Daoud)

Parmi les sens de l'amana, il y a le fait de placer chaque chose à l'endroit qui lui convient et qu'elle mérite. Ainsi, on ne confie un poste qu'à celui qui mérite de l'assumer et on ne nomme à une fonction que l'homme dont la compétence l'élève à ce niveau.

«Celui qui nomme un homme à la tête d'un groupe en sachant qu'il y a dans ce groupe un homme qui satisfait mieux Dieu que le premier, aura trahi Dieu, son Envoyé et les croyants.» **(Rapporté par Al-Hakim)**

Du reste, la nation où l'amana n'existe pas est une nation dans laquelle le favoritisme affecte les intérêts généraux et fait fi des valeurs des fins des temps. En effet, un homme est venu interroger **l'Envoyé de Dieu en lui disant** : «Quand sonnera la dernière heure ?» Il lui répondit : «Quand l'amana ne sera plus respectée, attend l'arrivée de l'Heure.» L'homme dit : «Comment ne sera-t-elle plus respectée ?» Il lui répondit : «Quand les affaires seront confiées à ceux qui ne le méritent pas, attend l'arrivée de l'Heure.»

(Rapporté par El-Boukhari).

La signification de l'amana implique également que l'individu s'attache à accomplir parfaitement son devoir dans le travail qui lui est confié et à déployer toute son énergie pour le mener à bonne fin. L'amana consiste aussi en ce que l'homme n'exploite pas le poste où il a été nommé pour en tirer des bénéfices personnels ou pour ses proches.

L'Envoyé de Dieu dit : «Celui que nous nommons à un poste en lui fixant une rémunération, tout ce qu'il se procurera en dehors de cette rémunération sera une fraude.»

Dieu dit: «Quiconque fraude, viendra avec son péché le jour de la Résurrection. Chaque homme recevra alors le prix de ce qu'il aura accompli. Personne ne sera lésé.»

(Sourate 3, verset 161)

Quant à celui qui s'en tient dans sa fonction aux règles de Dieu et répugne à trahir le devoir qu'il assure, il est considéré auprès de Dieu comme un moudjahid qui s'active pour faire triompher la religion de Dieu et rehausser Sa parole. L'Envoyé de Dieu a dit : «Quand l'homme qui a assumé une charge publique agit avec équité dans ses rapports avec ses administrés, il ne cesse d'être comme le combattant dans le chemin de Dieu jusqu'à ce qu'il rentre chez lui.»

(Rapporté par El-Boukhari)

Du reste, l'Islam a beaucoup insisté sur la nécessité de s'abstenir de tout trafic d'influence et a montré beaucoup de fermeté dans le rejet des gains suspects.

'Adiy Ibn Omayra rapporte ceci : j'ai entendu **l'Envoyé de Dieu dire :**

«Chacun d'entre vous à qui nous confions une charge et qui nous cache depuis l'aiguille et plus, son acte constitue une fraude pour laquelle il répondra au jour de la Résurrection. Un homme noir parmi les Ansars présents se leva - comme si je le voyais maintenant - et dit : Ô Envoyé de Dieu ! Décharge-moi de ce que tu m'as confié ! Il lui dit : Qu'as-tu ? L'homme dit : Je t'ai entendu dire ceci et cela... Il dit : Et moi je le dis en ce moment : Celui à qui nous confions une charge doit apporter tout ce qu'il reçoit, qu'il s'agisse de petite ou de grande valeur. Ce qui lui est permis de prendre, qu'il le prenne, et ce qui lui est interdit de prendre, qu'il s'abstienne de le faire.»

(Rapporté par Mouslim)

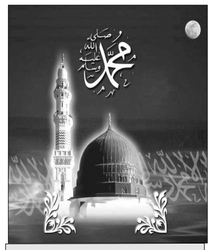
On rapporte que le Prophète a confié à un homme de la tribu des Azd, appelé Ibn El-Lutbiyya la collecte de l'aumône légale.

A son retour à Médine, cet homme a dit : «Ceci est pour vous et ceci m'a été offert en cadeau». **L'Envoyé de Dieu** se leva alors et dit, après avoir loué Dieu : «Soit, je confie à un homme d'entre vous une charge parmi celles que Dieu m'a confiées et il vient dire : Ceci est pour vous et ceci est un cadeau qu'on m'a offert. Pourquoi ne reste-t-il pas dans la maison de son père et de sa mère pour que son cadeau vienne jusqu'à lui s'il était vraiment sincère ? Par Dieu ! Chacun de vous qui s'empare illégitimement de quelque chose répondra devant Dieu le jour de la Résurrection de ce qu'il a pris et je ne reconnaîtrai aucun d'entre vous qui rencontrera Dieu en ayant à sa charge un chameau mugissant, une vache beuglant ou une chèvre bêlant. Puis il a levé ses bras jusqu'à ce qu'on ait vu la blancheur de ses aisselles en disant : Ô mon Dieu! Ai-je transmis !»

(Rapporté par Mouslim)

(A suivre)

HADITH QOUDOUSSI

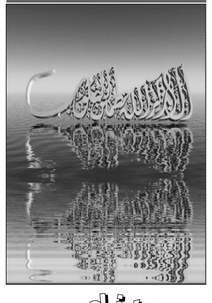


D'APRÈS MASRUQ : Nous avons interrogé Abdullah (Ibn Masud) au sujet de ce verset : «Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus.» (sourate 3, verset 169). Il dit : Nous avons posé la question et le Prophète a dit : Leurs âmes sont à l'intérieur d'oiseaux verts, dont les lanternes sont suspendues au Trône, parcourant librement le Paradis où qu'ils veuillent, puis s'abritant dans ces lanternes. Alors leur Seigneur pose Son regard sur eux et dit : Désirez-vous quoi que ce soit ? Ils dirent : Que pourrions-nous souhaiter quand nous évoluons librement dans le Paradis comme il nous plaît ? Et Il répéta trois fois la chose. Quand ils virent qu'ils ne cesseraient pas d'être [encore] interrogés, ils dirent : Ô Seigneur, nous aimerions que Tu places nos âmes dans nos corps afin que nous puissions combattre pour Ta cause une fois encore. Et quand Il vit qu'ils n'avaient plus besoin de rien, Il les laissa aller.»

(Rapporté par Mouslim, El-Tirmidhi, En-Nissai et Ibn Majah)

Rappel

Lorsqu'il arrive une chose désagréable ou que l'on est dépassé par les événements «Allah l'a prédestiné, et ce qu'il a voulu, Il l'a fait.»



Hadith

«LORSQUE ALLAH aime un peuple, Il l'éprouve. Celui qui y consent recevra l'agrément et celui qui se révolte recevra le courroux.»

Le dévouement

Le dévouement signifie que nous aspirions, à travers nos paroles, nos actions, notre vie, notre mort, que ce soit ouvertement ou secrètement, à gagner la satisfaction et l'approbation du Tout Puissant. Il est également dit que le dévouement signifie effacer l'existence des créatures en ne voyant que le Créateur, Seul et Unique.

C'est aussi ne pas avoir besoin de témoin qui certifie notre abnégation, c'est-à-dire ne pas avoir besoin qu'on atteste de notre soumission durant la prière, de nos bonnes actions accomplies, ces dernières n'étant destinées qu'à Dieu. Aussi, notre témoin sera notre Créateur Seul. **Dieu dit :** C'est Lui qui a envoyé Son Prophète pour indiquer la bonne direction et instaurer la religion de la Vérité qu'Il fera prévaloir sur toute autre religion. Et Dieu suffit amplement pour en témoigner.

(sourate El-Feth, verset 28).

Le dévouement étant l'une des principales œuvres du cœur, il doit rester l'ultime motivation de toute action dans ce bas monde. L'abnégation ne se limite donc pas seulement aux pratiques cultuelles, elle doit envelopper également les moindres pratiques quotidiennes du croyant, lesquelles pratiques doivent être destinées à Dieu seul. Dieu dit dans

sourate El-Zoumour, verset 11

«Dis : "J'ai reçu ordre de vouer un culte exclusif à mon Seigneur"» Un homme a un jour demandé au Prophète (QSSSL) si une personne qui sort au djihad peut rechercher en même temps la récompense divine et la notoriété auprès des autres. Il répondit que cette dernière n'aura rien. L'homme lui répéta la question trois fois, la réponse du Messager de Dieu fut la même à chaque fois. Il ajouta que Dieu n'accepte de Sa créature que l'action dévouée qui lui est proprement destinée.

Nous pourrions, par ailleurs, nous interroger sur la différence de degré accordé à chacun. La réponse est tout simplement que le rang du croyant diffère selon le degré de dévouement de chacun d'entre nous. Le dévouement est un secret entre le croyant et le Seigneur. Djounaïd dit à ce propos : «Les anges n'en ont pas connaissance pour l'écrire ni Satan pour le corrompre.» Aussi, pour qu'elle soit acceptée, toute œuvre doit répondre à deux conditions :

- La première condition est qu'elle soit juste, c'est-à-dire qu'elle soit conforme aux principes de la sunna. Dieu dit dans

sourate La Caverne, verset 110

«Que celui qui espère donc rencontrer son Seigneur accomplisse de bonnes actions…»

- La deuxième condition est le dévouement que l'on constate dès lors que notre âme accomplit une œuvre avec amour et satisfaction. Dans le même verset, Dieu dit : «…et Lui voue son adoration sans jamais Lui associer personne !»

D'ailleurs, Satan lui-même ne peut influer sur les croyants dévoués. Dans les versets 79 à 83 de sourate Sad, Dieu dit : «Seigneur, demanda Satan, accorde-moi un sursis jusqu'au jour où ils seront ressuscités.» Dieu dit alors : «Tu es de ceux à qui un délai est accordé jusqu'au jour du terme fixé.»] - «Par Ta puissance, dit Satan, je les égarerai tous, à l'exception de ceux d'entre eux qui sont Tes serviteurs élus.»

Ainsi, plus votre degré de dévouement est élevé et votre relation à Dieu sincère et étroite, plus l'incapacité de Satan à vous tenter sera grande.

Pour connaître le degré de pureté de nos œuvres, nous devons nous interroger un peu plus souvent si, en accomplissant une bonne œuvre, nous attendions d'être remercié ou encore de révéler aux autres le degré de notre foi en Dieu ? C'est en répondant en toute sincérité à cette question que nous saurons peser le degré de notre loyauté et notre abnégation envers le Créateur. Il est vrai, le dévouement à Dieu est dur car il faut, comme il est dit dans sourate **El-Anâam, verset 162-163**, que notre dévouement soit destiné à Dieu Seul : «Dis encore : Ma prière et mes actes de dévotion, ma vie et mon trépas sont entièrement voués à mon Seigneur, le Maître de l'Univers, qui n'a point d'associé. Tel est l'ordre que j'ai reçu et auquel je suis le premier à me soumettre.»

Mais comment atteindre ce dévouement ? Et bien pour cela, il faut avant tout revoir ses intentions. Ainsi, il se peut qu'une action aussi petite soit-elle puisse être magnifiée grâce à l'intention comme il se peut également qu'une grande œuvre soit amoindrie par une intention fausse. Il serait opportun de conclure avant de sortir de chez soi un contrat avec soi-même en se prescrivant une intention pour toute chose.

Toutes les œuvres se rapportent à l'intention première du croyant, c'est pour cela que l'on doit à tout prix éviter d'être animé par le besoin d'être vu par les autres lorsqu'on accomplit nos actions.

La fausseté et l'hypocrisie sont des actes blâmables et ne peuvent mener qu'à la perte du musulman. Le Prophète fut interrogé un jour : «Ô Prophète, ta communauté se rendra-t-elle après ton départ coupable de polythéisme.» Il répondit : «Oui. Il est vrai qu'ils ne seront pas adorateurs du soleil, de la lune, de pierres ou idoles mais leurs actions seront empreintes d'hypocrisie et de fausseté car se voulant ostentatoires.»

Il y a différentes sortes d'hypocrisie : on peut ressentir ce sentiment de vouloir être vu par les autres naturellement ; cette fausseté est apparente et clair.

On peut également être animé d'un bon sentiment mais ressentir le besoin d'être vu à un moment donné lorsqu'on est en groupe. On peut même ressentir ce besoin en étant seul dans une pièce, ce qui est le cas le plus grave; ainsi, par exemple, en pleurant durant la prière, on aurait aimé que cela ce soit passé la veille alors qu'on était en groupe. Quelle fausseté empreint les actions, n'est-ce pas ?

Si l'essence de nos œuvres est destinée aux autres, c'est là de la pure hypocrisie, un grand danger et un ultime péché.

Chacun d'entre nous peut, à un moment donné, être animé de cette volonté de rendre ses œuvres ostentatoires pour en être félicités même si, au départ, un dévouement à Dieu Seul nous animait.

Néanmoins, il faut toujours se rappeler que Dieu est Miséricordieux et que quelques instants de dévouement et d'abnégation sincères peuvent effacer un grand péché.

Mais comment peut-on savoir si l'on est dévoué ou non ? Quelles en sont les preuves ? La première preuve du dévouement c'est de craindre continuellement d'avoir failli dans ses devoirs et donc d'avoir peur pour soi-même. Ainsi, il ne suffit pas d'accomplir de bonnes œuvres mais il faut que celles-ci soient acceptées par le Tout-Puissant. Dieu dit dans **sourate El-Maida, verset 27** : «Dieu n'accepte que de ceux qui Le craignent !»

Il faut donc avoir peur constamment de la fausseté et rechercher avidement le dévouement.

Tant que la personne est à la recherche de l'abnégation, celle-ci empreint ses actes mais si la personne n'y pense plus un mois durant c'est qu'elle commence à entrer dans le cercle vicieux et infernal de la fausseté. La deuxième preuve est de ne point attendre d'être complimenté par les autres et de ne point se mettre en colère contre ceux-ci s'ils ne louent pas nos œuvres. Car les éloges ne nous seront nullement bénéfiques, au contraire, elles risquent de faire naître en nous l'amour de la notoriété.

La troisième preuve est que l'on ne change point face à la perversion des autres. Sinon, cela voudrait dire que l'on obéit parce que les autres le font et non par engagement envers Dieu.

L'une des preuves du dévouement envers Dieu est faire de l'intention le centre de notre vie. Il faut également veiller à accomplir nos actes secrètement sauf si c'est pour donner l'exemple et être suivi dans la bonne voie. En conclusion, le dévouement est un sentiment qui vient du cœur lorsque le croyant veille à obéir à son Créateur et que son amour pour Dieu emplit son cœur.



A Méditer

La maison du menuisier

Un menuisier était arrivé à l'âge de la retraite. Il informa alors son employeur de son intention de quitter le monde de la construction afin de passer le reste de sa vie paisiblement avec son épouse. Son employeur fut très déçu de devoir laisser partir un si bon travailleur, et il lui demanda comme faveur personnelle de construire juste une toute dernière maison. Le menuisier accepta, mais cette fois, il était facile de s'apercevoir que son cœur n'était pas à l'ouvrage.

Il accomplit un travail médiocre et utilisa des matériaux de qualité inférieure.

Quand le menuisier eut terminé la maison, son employeur arriva et en fit l'inspection puis il présenta la clé de cette maison au menuisier en disant :

«Cette maison est la tienne, c'est mon cadeau pour toi.»

Le menuisier était si triste, quelle honte !

Si seulement il avait su qu'il construisait sa propre maison, il aurait tout fait si différemment.

Il en est de même pour nous, dans notre vie. Nous la construisons malheureusement trop souvent avec négligence et insouciance...

A un moment donné, avec étonnement, nous réalisons que nous devons vivre dans la maison que nous nous sommes construite. S'il nous était possible de recommencer, nous l'aurions fait différemment mais nous ne pouvons faire de retour en arrière.

Nous sommes les artisans de cette maison qu'est notre vie. Chaque jour, nous enfonçons un clou, plaçons une planche, érigeons un mur.

La vie est un projet de tous les instants. C'est par notre attitude et nos choix d'aujourd'hui que nous construisons la maison que nous allons habiter demain et pour le reste de notre vie...

Alors pourquoi ne pas la construire avec sagesse ?



L'islam, la foi et l'excellence

OMAR A DIT : Un jour, nous étions assis en conférence chez l'Envoyé de Dieu, et voici que se présenta à nous un homme vêtu d'habits d'une blancheur resplendissante, et aux cheveux très noirs.

On ne pouvait distinguer sur lui une trace de voyage, alors que personne d'entre nous ne le connaissait. Il prit alors place, en face du Prophète - que le salut soit sur lui -, il plaça ses genoux contre les siens, posa les paumes de ses mains sur les cuisses de celui-ci, et lui dit :

- «Ô Mohammed, fais-moi connaître l'islam». L'Envoyé de Dieu dit alors :

- «L'islam consiste en ce que tu témoignes qu'il n'y a nulle divinité digne d'être adorée excepté Allah et que Mohammed est Son envoyé, à accomplir la prière rituelle, à verser la zakat (impôt rituel) et à accomplir le jeûne du ramadan, ainsi que le pèlerinage à la maison d'Allah si les conditions de voyage rendent la chose possible.»

Son interlocuteur lui répondit : «Tu as dit vrai», et nous de nous étonner, tant de sa question que de son approbation. Puis, il reprit : «Fais-moi connaître la foi».

Le Prophète répliqua :

«La foi consiste en ce que tu dois croire en Allah, à Ses anges, à Ses livres, à Ses prophètes, au jugement dernier. Tu dois croire encore à la prédestination touchant le bien et le mal.»

L'homme lui dit aussi : «Tu as dit vrai», et il reprit : «Fais-moi connaître la vertu», et le Prophète lui répondit : «La vertu consiste à adorer Dieu, comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit.»

L'homme lui dit encore : «Fais-moi connaître l'heure [du jugement dernier]», et le Prophète lui répondit : «Sur l'heure du jugement, l'interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne.»

A ce moment-là, l'homme lui dit: «Mais fais m'en connaître les signes précurseurs», et

le Prophète lui répondit : «Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse, lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les pâtres se faire élever des constructions de plus en plus hautes.»

Sur ce, l'homme partit. Je demeurai là longtemps, puis le Prophète dit : «Ô Omar, sais-tu qui m'a interrogé ?»

- «Non ! répondis-je, Allah et Son envoyé sont, en cette matière, plus savants.»

- «Cet homme-là était l'Archange Gabriel. Il vient de la sorte à vous pour vous enseigner votre religion.»

[Rapporté par Mouslim]

La science n'est pas l'apanage d'une génération particulière

Si nous jetons un regard sur les origines de la connaissance qui a envahi le monde dans le passé et dans l'époque moderne, nous trouverons que les sources de la science sont comme les nuages qui se déplacent dans l'espace ; ils ne s'arrêtent à aucun horizon et aucune contrée ne les retient.



Si la spécialisation pour connaître les détails de la Loi religieuse exige plus de temps, il reste que cette spécialisation relève des fonctions sociales que l'Etat développe plus ou moins selon l'intérêt qui réside au succès de sa mission supérieure. Ainsi, l'étude du Droit et de la jurisprudence n'est pas en soi plus noble que l'étude de la médecine par exemple, même lorsque celui qui l'entreprend atteint le degré d'Abû Hanîfa En fait, le mérite d'un homme de savoir par rapport à un autre collègue réside dans l'étendue du profit que sa science apporte aux gens par amour pour Dieu et par espoir de bénéficier de Sa rétribution. La frontière est très mince et transparente entre ce qui est religion pure et ce qui est pur profane. La référence fondamentale pour les distinguer réside, comme nous l'avons indiqué, dans la pureté de l'intention et la noblesse du dessein. En effet, la même chose peut être une grande perversion en raison de la passion qui l'accompagne ou un effort louable et bénéfique en raison de la sincérité de son auteur. Si un homme se spécialise dans la Connaissance des engrais pour fertiliser la terre de Dieu, sa rétribution ne sera pas pour autant de moindre valeur. Il peut même qu'elle dépasse la récompense de celui qui passe ses nuits dans l'adoration au pied d'un mihrab. C'est dire combien sont élevés les degrés des savants, la religion considère leurs efforts et honore les fruits de leur recherche d'une manière exceptionnelle.

Abû'âdh Ibn Jabal a dit ceci: «*Apprends la science car l'apprendre est une crainte révérencielle de Dieu, sa recherche est une adoration, l'étudier est une glorification de Dieu, se documenter pour l'acquérir est un jihâd, l'enseigner à celui qui ne la possède pas est une aumône, l'offrir aux siens est une forme de rapprochement parce que la science est le baromètre pour distinguer le licite de l'illicite, le phare pour les voies des gens du Paradis, le confident dans l'isolement, le compagnon dans l'exil, le partenaire dans la solitude, le guide dans les moments de joie et de peine, l'arme contre les ennemis, la parure auprès des amis. Par la science, Dieu élève certaines personnes et fait d'eux, en matière de Bien, des guides et des imams dont on suit les traces, dont on se conforme à leurs actes et dont on se tient à leurs avis. Les Anges tiennent à leur compagnie et les couvrent de leurs ailes, et tout dans la nature implore pardon en leur faveur, le minéral et le vivant, les poissons de la mer et ses carnassiers, les bêtes féroces de la terre et ses troupeaux inoffensifs. Ceci parce que la science constitue la vie des coeurs devant l'ignorance, et la lumière de la vue dans l'obscurité. Grâce à la science, le serviteur atteint les stations des élus et les hauts degrés dans ce monde et dans la Vie future. Méditer et réfléchir dans la science équivaut au jeûne, et l'étudier équivaut à la prière surérogatoire. Par la science, les liens de parenté sont préservés et le licite est distingué de l'illicite. La science est le chef dont l'action est un subordonné. Elle est offerte aux bienheureux et elle est inaccessible aux malheureux*» [Rapporté par Ibn Abd al-Barra].

En outre, apprendre d'autres langues fait partie des traditions de l'Islam. Déjà à son époque, l'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) avait tenu à tirer profit de cette forme du savoir en demandant à son secrétaire Zayd Ibn Thâbit de maîtriser la connaissance du syriaque. [...] Comprendre les langues des peuples relève des nécessités en Islam, car le Message de Muhammad s'adresse à l'humanité entière. De plus, unir tous les hommes autour d'une seule langue est chose impossible.

Comment ? La diversité des idiomes ne relève-t-elle pas des Signes de Dieu ? Ainsi, la transmission des enseignements de l'Islam aux nations de la terre à travers leurs propres idiomes convient plus à l'entendement et à la réalité que le transfert de toutes les races humaines dans l'espace linguistique de la langue des arabes.

Pour interpréter la Parole d'Allah **{ Chaque prophète envoyé par Nous ne s'exprimait, pour l'éclairer, que dans la langue du peuple auquel il s'adressait }** [Sourate 14 : verset 4]

Les exégètes disent que l'Envoyé de Dieu fut envoyé au milieu des Arabes et dans leur langue. Pour transmettre le Message aux autres peuples, il envoyait ses émissaires dans les pays et les chargeait de le traduire dans les idiomes des peuples visités et de les appeler dans leurs langues.

Les exégètes disent également : le Coran aurait pu être révélé soit dans toutes les langues, soit dans une seule. Or, il n'y a nul besoin de sa révélation dans toutes les langues parce que la traduction peut remplacer cela et suffit amplement. II fallait donc le faire descendre dans une seule langue. Or, la langue du peuple du Prophète convient le mieux parce que les gens de son peuple sont les plus proches de lui et parce que le Message échappe ainsi à l'altération.

Ces propos indiquent clairement que les musulmans doivent connaître les autres langues, sans quoi ils trahiraient le Message qu'ils assument et rendraient délibérément les hommes ignorants de son contenu.

La science n'a pas, du reste, une patrie spéciale et elle n'est pas l'apanage d'une génération particulière. Si nous jetons un regard sur les origines de la connaissance qui a envahi le monde dans le passé et dans l'époque moderne, nous trouverons que les sources de la science sont comme les nuages qui se déplacent dans l'espace ; ils ne s'arrêtent à aucun horizon et aucune contrée ne les retient. En effet, bien des nations éclairées ont engendré des ignorants, et bien des prédécesseurs ignorants ont eu pour descendants des hommes vertueux et ingénieux. De même, il y a quelques siècles, l'Europe regorgeait d'hommes incultes qui ignoraient tout du savoir, alors qu'elle culmine de nos jours l'héritage des civilisations antiques. Voilà pourquoi le musulman a la charge de se rendre même dans les contrées les plus lointaines pour recevoir la science d'où qu'elle vienne.

L'Envoyé de Dieu a dit : « *Le croyant ne se rassasie du bien qu'il entend jusqu'à ce qu'il aboutisse au Paradis* » [Rapporté par At-Tirmidhî]. Il a dit également: « *La sagesse est la proie du croyant. Là où il la trouve il la mérite plus qu'autrui* »[Rapporté par At-Tirmidhî]. Il a dit encore: « *Celui qui quitte sa terre natale à la recherche du savoir agit dans le chemin de Dieu jusqu'à son retour* »[Rapporté par At-Tirmidhî]. L'instruction et l'enseignement sont l'âme de l'Islam dont la sauvegarde de sa substance et la garantie de sa pérennité ne peuvent exister que par eux.

Les hommes au regard de l'Islam sont de deux types : soit un étudiant qui recherche la rectitude, soit un savant qui recherche davantage de perfection. Au-delà d'eux il n'y a rien qui compte. L'Envoyé de Dieu a dit: « *Le savant et l'étudiant sont deux partenaires dans le bien, et il n'y a pas de bien dans le reste des hommes* » [Rapporté par Ibn Mâjjah].

LES 40 NAWAWIYA

Hadith 17 - La généralité du bel-agir

D'après Abû Ya'lâ Shâddad ibn Aws (Que Dieu l'agrée), l'Envoyé d'Allah (paix et bénédiction sur lui) a dit : «Allah a prescrit le bel-agir dans toute chose. Quand vous tuez, faites-le de façon parfaite. Quand vous égorgez une bête, faites-le de la manière la plus douce : aiguisez bien votre lame et accordez à la victime le temps suffisant pour mourir». Hadith Sahih, rapporté par Muslim (3/1548)}.

Commentaire

Le bel-agir ne doit pas être seulement à l'égard des humains mais il est général. « Quand vous tuez, faites-le de façon parfaite.

Quand vous égorgez une bête, faites-le la manière la plus douce » : Tout cela fait partie du bel-agir. « Quand vous tuez… » c'est-à-dire lors du combat entre les humains ou quand on veut tuer une bête qu'il est licite de tuer. «Faites-le de façon parfaite » en utilisant le moyen le plus court et sans faire souffrir la victime. A l'homme de prendre le moyen le plus court pour atteindre l'objectif légal du sacrifice, c'est pour cela qu'il a dit juste après : « *...aiguisez bien votre lame et accordez à la victime le temps suffisant pour mourir* »

Leçons tirées de ce hadith

Allah a recommandé le bel-agir dans toute chose y compris dans la mise à mort d'une bête.

Hadith 18 - La piété et la haute moralité.

D'après Abu Dharr Jundub ibn Junâda et Abu 'abd ar-Rahmân Mu'âdh ibn Jabal (Que Dieu l'agrée), l'Envoyé de Dieu d'Allah (paix et bénédiction sur lui) a dit : « Prémunis-toi envers Dieu où que tu sois. Fais suivre la mauvaise action d'une bonne action, celle-ci l'effacera. Comporte-toi avec les gens en faisant preuve d'une haute moralité » Hadith rapporté par Ahmad (5/153), Ad-Darimi (2/323), At-Tirmidhi (n°1987).

Commentaire

« Prémunis-toi » : c'est un verbe à l'impératif qui vient du mot prémunition [taqwâ], qui est le fait de se prémunir contre le châtiment de Dieu en accomplissant Ses ordres et en évitant Ses interdits. Cette définition est la plus correcte. « Prémunis-toi envers Dieu où que tu sois » : Ne te prémunis pas envers Dieu seulement dans un endroit où les gens te voient, mais prémunis-toi aussi dans l'endroit où les gens ne te voient pas. « *Fais suivre la mauvaise action d'une bonne action* » : Quand tu commets une mauvaise action, fais-la suivre d'une bonne action, d'ailleurs se repentir envers Dieu de cette mauvaise action est en lui-même une bonne action. « Celle-ci l'effacera » : Si une bonne action vient après une mauvaise action, elle l'effacera, le Très-Haut a en effet dit : { **Les actions bonnes dissipent les mauvaises** } (Coran [11/114])

Leçons tirées de ce hadith

- La grande sollicitude qu'a le Prophète d'Allah (paix et bénédiction sur lui) pour sa communauté en les orientant vers ce qui est bien et ce qui est meilleur pour eux.
- L'obligation de se prémunir envers Dieu dans n'importe quel endroit.
- L'obligation de se prémunir envers Dieu en secret et en public.
- Quand la mauvaise action est suivie d'une bonne action, cette dernière l'efface entièrement. Ceci est général pour toute mauvaise action quand la bonne action est le repentir, car le repentir démolit ce qui précède. Quand la bonne est autre que le repentir, c'est-à-dire quand l'homme commet une mauvaise action puis fait une œuvre salutaire, elles seront pesées chacune sur un plateau de la balance (de la justice divine), si la bonne action pèse plus lourd que la mauvaise, celle-ci disparaît, Dieu le Très-Haut a en effet dit : { **Au Jour de la résurrection, Nous dressons les justes balances. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous feront venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes** } (Coran [21/47]).
- Le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit : « *Comporte-toi avec les gens en faisant preuve d'une haute moralité* » : Au musulman de se conduire avec les gens en se parant de bonnes vertus dans la parole et dans l'acte.

Cette attitude est obligatoire dans certaines situations, souhaitable dans d'autres.

- Il est conforme aux règles de l'islam le fait de se comporter avec les gens en faisant preuve d'une haute moralité. Ce comportement varie selon les individus, il se peut que le même comportement soit bon avec une personne, mais ne l'est pas avec une autre, or l'homme sensé sait comment évaluer les choses.

PLAT MÉDITERRANÉEN AU POULET ET CREVETTES



Ingredients

- 3 c. a soupe d'olive extra vierge
- 4 a 5 cuisses de poulet de preferable avec la peau.
- 1 oignon moyen, haché finement
- 6 gousses d'ail moyennes, hachées finement
- 2 boîtes de tomates pelées et hachées
- 1 c. à soupe d'origan séché
- 1 c. à soupe de basilique séché
- 1½ c a soupe de sel
- ½ citron confit finement tranché
- ½ tasse d'olives noires dénoyautées
- 100 gr de crevettes crues, décortiquées et déveinées
- 20 gr de fromage feta (vous pouvez ne pas y mettre)
- persil frais pour garnir
- 6-8 petites feuilles de basilic frais, pour garnir

Etapes de réalisation

- Assaisonner le poulet avec du sel et poivre noir fraîchement moulu.
- Dans une grande poêle allant au four par la suite, mettez l'huile d'olive à chauffer.
- Ajoutez le poulet et cuire pendant 10 a 15 minutes en surveillant ou jusqu'à ce çà soit bien doré.

(le poulet ne sera pas entièrement cuit à ce moment, mais sera terminé plus tard dans le four.)

retirez les morceaux de poulet dans une assiette, couvrez et réfrigérez pour plus tard.

- Dans la même poêle, ajoutez les oignons hachés et cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres et translucides, environ 6-8 minutes.
- Ajoutez l'ail et cuire pendant une minute.
- Ajoutez les tomates, l'origan séché, basilique séché et sel, et faites cuire 30 minutes jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et parfumée.
- Chauffer le four à 200 degrés C.
- Placez dans la sauce les morceaux de poulet, les crevettes et les morceaux de citrons.
- Ajoutez des morceaux de fromage feta et les placez entre la crevette et le poulet.
- Parsemez les olives sur le dessus et mettre au four pendant 15 a 20 minutes ou jusqu'à ce que la sauce bouillonne et le poulet sera bien cuit.
- Garnissez de persil et des feuilles de basiliques hachées. Servez cette sauce bien chaude

SMOOTHIE À LA PASTÈQUE



Ingrédients:

- Pastèque
- Des glaçons
- Sucre - facultatif

Instructions:

- Coupez la pastèque en deux.
- Coupez des petits quartiers et enlevez les pépins.
- Ajoutez les morceaux de pastèque dans le blender.
- Ajoutez les glaçons et un peu de sucre si la pastèque est vraiment trop fade.
- Mixez pendant 1 à 2 minutes.
- Servez bien frais. Vous pouvez rajoutez des glaçons dans le vert pour que la boisson soit encore plus fraiche.



QUICHE COURGETTE ET VIANDE HACHEE

Ingredients

- 1 pâte feuilletée
- 200 grs de viande hachée
- 1 oignon rouge
- 1 courgette râpé
- 6 petites tranches de fromage de chèvre frais
- 20 cl de crème liquide
- 1 filet d'huile
- 3 œufs
- 1 Cuillère à soupe de parmesan râpé
- sel,poivre
- 60 gr de fromage râpé

Instructions

- Préchauffer votre four
- Étaler votre pâte feuilletée dans un moule a tarte ou comme moi un moule à manqué .
- Piquez là à l'aide d'une fourchette.
- Couper les rondelles de fromage de chèvre et en recouvrir la pâte .
- Dans une poêle faîtes revenir l'oignon (émincée très finement) dans un filet d'huile ,lorsqu'ils deviennent translucide ajouter la viande hachée .
- Saler et poivrez ,remuer de temps en temps jusqu'à la cuisson de la viande hachée.
- Ajouter la courgette râpé et continuer encore un peu la cuisson.
- Égoutter la préparation lorsque la cuisson est terminée.
- Dans un saladier préparer l'appareil a quiche :
- Ajouter les œufs a la crème liquide et mélanger à l'aide d'un fouet.
- Salé et poivrer cette préparation et ajoutez lui du fromage râpé.
- Ajouter la préparation à base de viande à l'appareil à quiche (crème liquide-œufs) puis verser sur la pâte .
- Enfourner une trentaine de minutes à 180° ,la cuisson dépendra de votre four ,a surveiller pour ne pas avoir de mauvaise surprise .

KESRA, GALETTE ALGÉRIENNE

Ingrédients:

- 1kg de semoule fine
- 140 ml d'huile de tournesol
- 1 cuillère à soupe de levure sèche facultatif
- 2 pincées de sel
- Eau

Instructions:

- Versez la semoule et le sel dans un saladier puis mélanger.
- Ajoutez ensuite la levure et mélangez rapidement.
- Versez délicatement l'huile sur la semoule.
- Sablez la pâte avec la pomme de la main.
- Laissez reposer quelques minutes.
- Ajoutez l'eau progressivement en ● ● ● pétrissant la pâte jusqu'à obtenir quelque chose d'homogène.



- Formez quatre petites boules égales avec la pâte.
- Posez une première boule sur un torchon propre et aplatissez là avec la paume de la main.
- Étalez la galette jusqu'à ce qu'elle fasse environ 1.5 cm d'épaisseur. Vous pouvez vous aidez d'un rouleau à pâtisserie.
- A l'aide d'une fourchette, piquez la pâte à plusieurs endroits.
- Faites chauffer le tajine ou la poêle et graissez avec de l'huile.
- Déposez ensuite la première galette dans le plat chaud et laisser cuire sur feu moyen pendant quelques minutes.
- Retournez délicatement la galette pour la faire cuire de l'autre côté.
- Attention à ne pas la casser.
- A l'aide de la paume de votre main ou d'un torchon, faites légèrement tourner la galette dans la poêle.
- N'hésitez pas à retourner la galette plusieurs fois afin qu'il soit bien doré.
- Laissez refroidir sur un torchon et renouvelez les étapes pour le reste de la pâte.
- Une fois tiède, découpez les galettes en quatre et laissez-les enveloppées dans un torchon afin qu'elle ne dessèche pas.

MAÂKOUDA, LES CROQUETTES DE POMMES DE TERRE



Ingrédients:

- 4 pommes de terres
- 2 oeufs
- 2 gousses d'ails
- 3 pousses de persils
- 1 cuillère à café de safran ou de curcuma
- 100g de farine
- Huile de friture

Instructions:

- Épluchez les pommes de terre et coupez-les en morceaux.
- Lavez les pommes de terre et plongez-lez dans de l'eau bouillante salée.
- Une fois les patates cuites, mettez-les dans le moulin à purée et activez la manivelle ou utilisez une fourchette et écrasez les pommes de terre jusqu'à ce qu'elles deviennent une purée homogène.
- Émincez l'ail finement, hachez le persil et versez le tout sur la purée. Ajoutez le safran ou le curcuma suivant vos souhait et le 2 œufs.
- Mélangez le tout jusqu'à obtenir un beau mélange sans trop de grumeaux.
- Lorsque votre purée vous semble homogène, à l'aide d'une cuillère à soupe ou de vos mains, formez des boules de la taille de votre choix puis aplatissez-les légèrement pour en former des galettes.
- Passez chaque galette de pommes de terre dans la farine afin qu'elles en soient imprégnées des deux côtés. Enlevez l'excédant en les tapotant doucement.
- Dans une poêle, faites chauffer de l'huile de friture.
- Lorsque l'huile est chaude, déposez doucement les croquettes de pommes de terre dans l'huile. Faites attention aux éclaboussures pour ne pas vous brûler.
- Laissez cuire pendant 2 à 3 minutes de chaque côté jusqu'à ce que les maâkoudas affichent une belle couleur dorée.
- Retirez les galettes de la friture et disposez-les sur du papier absorbant pour retirer le surplus d'huile.

Servez les Maâkouda marocains chaud ou froid dans un plat avec un quart de citron et du persils pour une jolie décoration.

BOUQALA DU JOUR

"Hbibek habbou ou serkoum khabbih wila habbek habou ktar wila nsak la tsal alih"

"Ce n'est pas le gâteau d'anniversaire que j'avais commandé..."



UN PÈRE DE FAMILLE qui voulait faire plaisir à sa fille, fan de "La Reine des neiges", a partagé sa malheureuse expérience sur Reddit.
"Le gâteau que j'avais commandé et le gâteau que j'ai reçu", a commenté un utilisateur déçu de Reddit ce week-end en postant la photo ci-dessus. À gauche, une inspiration dénichée sur le site de McGreevey Cakes. À droite, le double maléfique d'Elsa, manifestement.
Selon le DailyMail, le pâtissier responsable de ce désastre demeure inconnu, mais les internautes ont tout de même rendu hommage à son travail. "Le plus triste, c'est que, aussi horrible que soit ce dessert, quelqu'un a dû passer beaucoup de temps à le faire. Chaque morceau difforme, chaque courbe terrifiante et chaque décoration ont dû demander des heures et des heures de travail manuel", a-t-on pu lire sur le Huffington Post.
"Je me demande vraiment ce qu'a pensé le pâtissier une fois son oeuvre achevée", disait un autre commentaire. "S'est-il dit 'Ah super, c'est parfait!', ou alors s'est-il dit 'Oh zut, peut-être qu'ils ne remarqueront pas'. J'imagine qu'il y a eu un peu de panique dans le processus de création."

IL ALLUME UN FEU D'ARTIFICE SUR SON CRÂNE ET MEURT SUR LE COUP



IL S'EST DONNÉ un drôle de défi, il en est mort sur le coup. Dans la nuit de samedi à dimanche, à l'occasion de la fête nationale américaine, Devon Staples, un habitant de Calais (Maine, Etats-Unis) et employé du parc Disney d'Orlando (Floride), a utilisé le haut de son crâne comme pas de tir pour un feu d'artifice. Le tube était un obus de mortier réutilisable, disponible en boutique et le jeune homme de 22 ans n'a pas survécu à l'explosion. « Ses amis pensaient l'en avoir dissuadé, puis il a allumé les feux d'artifices et est mort instantanément », a expliqué Stephen McCausland, porte-parole des services de la santé publique du Maine, au journal local le Bangor Daily News. « Devon n'était pas le genre de personne à faire des choses stupides »
« C'était un accident bizarre. Devon n'était pas le genre de personne à faire des choses stupides. C'était une personne qui faisait semblant de faire des choses stupides pour faire rire les gens », a raconté, quant à lui, Cody Staples le frère de la victime, au New York Daily News, soulignant que Devon venait de demander sa petite amie en mariage.
« Il n'y avait pas besoin de se presser pour l'emmener à l'hôpital. Il ne restait plus rien de Devon quand je suis arrivé », a précisé le jeune homme, première personne à s'approcher du corps de Devon après l'explosion survenue vers 22 heures. Depuis dimanche, les messages de condoléances, mais aussi un brin moqueurs (faisant notamment référence aux Darwin Awards, ce classement récompensant les morts les plus stupides), affluent sur la page « RIP Devon Michael Staples » qui vient d'être créée sur Facebook. Sur le site GiftForward, une campagne de crowdfunding (financement participatif) a également été mise en place pour aider les parents du jeune homme à payer ses funérailles.

EN METTANT SA FILLE AU LIT, ELLE N'AVAIT PAS PENSÉ À CE DANGER

UNE MAMAN australienne a tenu à avertir les autres parents après une grosse frayeur le mois dernier.
Il y a quelques semaines, Amanda Lee a vécu le cauchemar que redoutent de nombreux parents: se faire réveiller en pleine nuit par les cris terrifiés de son enfant, lit-on sur le site du Courier Mail. Elle a couru vers la chambre de ses deux filles, pour découvrir que la plus jeune, Taleisha, 21 mois, s'était presque étranglée avec les longs cheveux de sa grande soeur.
Les deux soeurs partagent la même chambre, et Taleisha avait décidé de dormir avec Rhianna, dix ans, pendant la nuit. "Mon conjoint m'a crié de prendre des ciseaux pour la délivrer et puis on a appelé une ambulance", explique Amanda, qui a eu très peur. Elle a ensuite publié sur Facebook une photo de Taleisha avec une marque rouge sur le cou pour mettre en garde les autres parents.



Le saviez-vous

POURQUOI IL N'Y A PAS DE PARACHUTES POUR LES PASSAGERS DANS LES AVIONS DE LIGNE !



Vous vous êtes certainement posés cette question. Eh bien, la réponse est simple.
Le parachutisme est une discipline qui nécessite une véritable formation, il faut beaucoup de pratique et de concentration pour pouvoir sauter en parachute. Je vous laisse imaginer ce qui se passera avec le stress et la panique si les passagers devraient sauter d'un avion en cas d'urgence.
De plus, pour pouvoir sauter en parachute, il faut respecter certaines conditions, il faut une faible vitesse de l'avion et une basse altitude. Ce n'est pas le cas pour un avion de ligne qui vole à très grande vitesse et à très haute altitude où l'air est très froid (jusqu'à -60°C) ce qui engendre le blocage du système respiratoire d'où la mort, plus encore, en cas d'ouverture de la porte, tout l'intérieur sera aspiré violemment en dehors de l'avion.
Une autre raison est qu'il faut beaucoup de temps pour qu'une centaine de passagers enfilent leurs parachutes et encore plus de temps pour que tous les passagers sautent de l'avion, sans parler du risque de s'entrechoquer ou de heurter l'avion ou l'un de ses réacteurs.

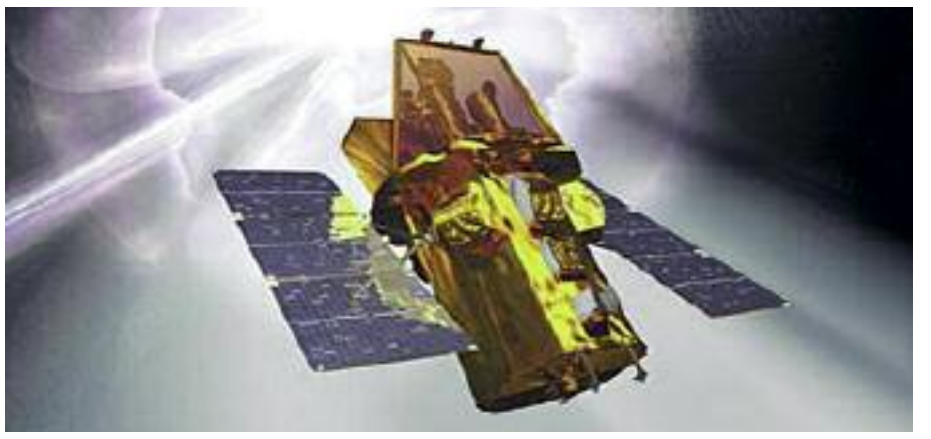
AVEC 114 BUTS ENCAISSÉS, LA MICRONÉSIE DÉCROCHE LE TITRE DE LA PIRE ÉQUIPE DU MONDE



114 POINTS encaissés en trois rencontres. On ne parle pas là du bilan des trois derniers matchs de l'équipe de France de rugby face aux All Blacks (quoi que…), mais bien de football en compétition officielle. La Micronésie a été humiliée mardi 46-0 par le Vanuatu pour son dernier match des Jeux du Pacifique en Papouasie-Nouvelle Guinée
Malgré les tentatives de son sélectionneur australien Stan Foster pour motiver les troupes écrasées 30-0 par Tahiti en ouverture du tournoi, l'équipe de Micronésie a été balayée 38-0 par les Fidji et finalement atomisée 46-0 par le Vanuatu, 200e nation au classement Fifa.
Avec 16 buts à lui tout seul mardi, l'attaquant de Vanuatu Jean Kaltack a été propulsé en tête du classement des buteurs.
Selon les organisateurs des jeux du Pacifique, cette victoire de Vanuatu est la plus large de l'histoire du football. Mais la Micronésie n'étant pas membre de la Fifa, ce record ne devrait pas être homologué.
La plus large victoire officielle en match international est celle de l'Australie face aux Samoa: 31-0 en 2001. Affublés dès lors du titre de pire équipe de l'histoire du foot, les Samoa ont attendu 10 ans pour décrocher leur premier succès en battant les Tonga en 2011.

Quand un trou noir stellaire se réveille

Cela faisait 26 ans que V404 Cygni ne s'était pas montré aussi actif. Le 15 juin dernier, la détection d'un soudain sursaut lumineux dans la constellation du Cygne où se cache le trou noir stellaire et son étoile compagnon (système binaire), a exalté les spécialistes du monde entier. Plusieurs télescopes terrestres et spatiaux sont mobilisés pour dépeindre cet astre compact dans une large gamme de longueurs d'onde. Une occasion unique de tester les modèles dans ce domaine.



Depuis le 15 juin et l'annonce du réveil du trou noir stellaire V404 Cygni, beaucoup d'astrophysiciens sont affairés pour ne pas rater une miette du spectacle. Il faut dire que depuis la détection de la première explosion par le satellite Swift, « il est devenu à plusieurs reprises l'objet le plus brillant du ciel dans le rayonnement X — jusqu'à 50 fois plus brillant que la nébuleuse du Crabe, qui est d'ordinaire l'une des sources les plus importantes », commente Erik Kuulkers, membre de l'équipe scientifique du satellite Integral (International Gamma-ray Astrophysics Laboratory) de l'Esa, lancé en 2002. Les données collectées dans plusieurs longueurs d'onde par différents télescopes spatiaux et terrestres sont irremplaçables, rappellent les chercheurs. C'est en effet une occasion unique de vérifier leurs modèles par l'observation.
L'événement était au centre des discussions lors de la Semaine européenne de conférence sur l'astronomie et les sciences spatiales qui s'est tenue à Tenerife, aux Canaries. « Maintenant que cet objet extrême s'est à nouveau réveillé, commente Carlo Ferrigno du Centre de données scientifiques d'Integral, à l'université de Genève, nous sommes tous désireux d'en apprendre plus sur le moteur qui alimente l'explosion que nous observons ».

Une nova en rayonnement X

Le précédent coup d'éclat de ce trou noir stellaire situé au sein de la Voie lactée, dans une région très peuplée d'étoiles, à environ 8.000 années-lumière de la Terre en direction du Cygne, remonte à 1989. En fouillant les archives, des chercheurs ont pu établir que ses précédents sursauts lumineux dataient de 1938 (il était question alors de Nova Cygni 1938) et de 1956.
Quelque temps après le coup d'éclat de 1989, une fois le calme revenu, une équipe réussit ensuite à observer le petit compagnon de ce système binaire, une étoile un peu plus petite et deux fois moins massive que notre Soleil. Quant à V404 Cygni, l'étude du mouvement relatif des deux corps a permis de déterminer qu'il est environ 12 fois plus massif que notre étoile. Ce ne pouvait donc pas être un objet compact comme une étoile à neutron ou une naine blanche. Tout indique qu'il s'agit d'un trou noir stellaire. Il est aussi qualifié de nova en rayonnement X. En effet, cette puissante source se situe dans cette longueur d'onde mais ne se manifeste que pendant de brefs instants — quelques heures voire quelques jours. Elle s'atténue et disparaît ensuite pendant des mois ou des années…
Le système binaire X V404 Cygni est un voisin du célèbre Cygnus X-1, qui s'affiche lui aussi dans la même constellation. Ce dernier a été découvert en 1964. Sa nature de trou noir stellaire (le premier jamais découvert) fut établie au début des années 1970.
Depuis le 15 juin et l'annonce du réveil du trou noir stellaire V404 Cygni, beaucoup d'astrophysiciens sont affairés pour ne pas rater une miette du spectacle. Il faut dire que depuis la détection de la première explosion par le satellite Swift, « il est devenu à plusieurs reprises l'objet le plus brillant du ciel dans le rayonnement X — jusqu'à 50 fois plus brillant que la nébuleuse du Crabe, qui est d'ordinaire l'une des sources les plus importantes », commente Erik Kuulkers, membre de l'équipe scientifique du satellite Integral (International Gamma-ray Astrophysics Laboratory) de l'Esa, lancé en 2002. Les données collectées dans plusieurs longueurs d'onde par différents télescopes spatiaux et terrestres sont irremplaçables, rappellent les chercheurs. C'est en effet une occasion unique de vérifier leurs modèles par l'observation.
L'événement était au centre des discussions lors de la Semaine européenne de conférence sur l'astronomie et les sciences spatiales qui s'est tenue à Tenerife, aux Canaries. « Maintenant que cet objet extrême s'est à nouveau réveillé, commente Carlo Ferrigno du Centre de données scientifiques d'Integral, à l'université de Genève, nous sommes tous désireux d'en apprendre plus sur le moteur qui alimente l'explosion que nous observons ».

Une nova en rayonnement X

Le précédent coup d'éclat de ce trou noir stellaire situé au sein de la Voie lactée, dans une région très peuplée d'étoiles, à environ 8.000 années-lumière de la Terre en direction du Cygne, remonte à 1989. En fouillant les archives, des chercheurs ont pu établir que ses précédents sursauts lumineux dataient de 1938 (il était question alors de Nova Cygni 1938) et de 1956.

Questions / Réponses

PEUT-ON PRÉVENIR LES RIDES ?



Vieillir sans prendre une ride ? Impossible ! Pourtant, quelques conseils simples permettent d'atténuer les marques du temps qui passe. Et surtout, d'éviter l'apparition trop précoce des rides. La règle d'or, c'est l'hydratation.
Avec l'âge, la peau se dessèche. Elle perd de sa souplesse et de son élasticité. Il est donc indispensable de bien la nourrir, pour éviter la perte d'eau.
Si les premières rides apparaissent vers 30 ans, le processus de vieillissement cutané démarre, lui, dès 20 ans. Il est donc recommandé d'hydrater sa peau dès cet âge, voire plus précocement encore pour les personnes à la peau fragile. Car l'apparition des rides dépend aussi du type de peau.
En revanche, aucun produit cosmétique ne peut protéger la peau contre ses deux plus grands ennemis : le soleil et le tabac. Ils accélèrent le processus de vieillissement, et les rides sont alors plus précoces et plus marquées. L'exposition au soleil provoque une perte de l'élasticité du derme en détériorant le collagène. La peau s'épaissit et s'assèche. Une bonne protection solaire vous protégera des UVA, facteur favorisant le plus le vieillissement de la peau.
Quant au tabac, il impose aux cellules un stress oxydatif intense et dégrade les microvaisseaux. La peau est donc moins bien oxygénée, moins irriguée et perd de son élasticité. Elle se ride donc plus vite, en particulier autour de la bouche.

Toxicomanie : l'isradipine, un médicament contre les addictions ?

EN ADMINISTRANT à des rats un médicament contre l'hypertension appelé isradipine, des chercheurs ont réussi à bloquer les mécanismes à l'origine de la consommation de drogues. Une réelle avancée pour la recherche dans le traitement des addictions.



Toxicomanie : l'isradipine, un médicament contre les addictions ?
En administrant à des rats un médicament contre l'hypertension appelé isradipine, des chercheurs ont réussi à bloquer les mécanismes à l'origine de la consommation de drogues. Une réelle avancée pour la recherche dans le traitement des addictions.
Dans les années 1970, les scientifiques pensaient que la toxicomanie n'était qu'un besoin physique surmontable par la seule force de la volonté. Aujourd'hui, grâce aux avancées de la recherche, on sait que les mécanismes qui entrent en jeu dans cette pathologie sont beaucoup plus complexes. Les scientifiques ont mis en évidence que le processus physiologique impliqué utilise le circuit de la récompense (d'où la sensation de plaisir) et de l'apprentissage ; il serait guidé par des stimuli enregistrés très fortement dans nos neurones à la manière du chien de Pavlov.
L'isradipine, un médicament utilisé dans le traitement de l'hypertension artérielle pourrait être la solution. Des chercheurs de l'université du Texas, à Austin, aux États-Unis, ont testé ce médicament sur des rats rendus dépendants à l'alcool et à la cocaïne. Les résultats de cette étude, publiée dans la revue Molecular Psychiatry, sont très encourageants.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Félicitations

C'est avec une grande joie que nous avons appris le succès au brevet d'enseignement moyen (BEM) de

Souad Abir BOUDA



En cette heureuse occasion, nous lui disons un grand bravo et lui souhaitons de réussir dans tout ce qu'elle entreprendra à l'avenir.

Encore mille félicitations.

Félicitations

C'est avec une grande joie que la famille Gacem a appris la réussite à l'examen du BEM de la brillante élève

Doua' KHELIFAOUI

Ses tantes Fadila et Fatima Zahra ainsi que ses grands-parents Tamani et Mohamed lui souhaitent beaucoup de succès dans ses études secondaires et un meilleur avenir incha'Allah.

Bravo Doua' !

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA DÉCISION DE LIMITATION DES BANDELETTES D'AUTO-SURVEILLANCE GLYCÉMIQUE N'AFFECTERA PAS LA PRISE EN CHARGE DU MALADE

LA DÉCISION de limitation des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boîte par trimestre n'affectera pas la prise en charge du malade, a indiqué mardi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

"La décision de limitation des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boite par trimestre n'a pas été prise par le ministère de la Santé, mais je ne vois absolument pas en quoi cette décision pourrait déranger (...), car elle ne peut aucunement affecter la prise en charge du malade", a déclaré M. Boudiaf, en marge de la clôture de la session du printemps du Parlement.

"Le plus important dans tout cela est que le malade a son quota de bandelettes et de médicaments et qu'il est pris en charge", a-t-il précisé.

La décision de limitation des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boite par trimestre pour les diabétiques ne touchera pas toutes les catégories de ces patients, avait indiqué un responsable du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

LIMITATION DES BANDELETTES D'AUTO SURVEILLANCE GLYCÉMIQUE:

Les malades estiment que cette décision ne «sert pas leur intérêt»

Plusieurs diabétiques ont affirmé que la décision de limitation des bandelettes d'autosurveillance glycémique à une boite par trimestre pour les malades atteints de diabète de type 2 stabilisés et traités par voie orale exclusivement allait à l'encontre de leur intérêt.

Cette décision "va à l'encontre de l'intérêt des personnes diabétiques. Cette maladie chronique nécessite une attention médicale particulière et continue pour éviter des complications", ont indiqué patients qui fréquentent la maison du diabète Bachir Laadjouzi à Alger.

"Nous ne pouvons pas recourir à l'austérité en matière de médicaments notamment en ce qui concerne les bandelettes d'autosurveillance glycémique que le malade utilise plusieurs fois par jour pour mesurer son taux de glycémie", a estimé un malade âgé de 70 ans.

Pour ce patient suivi depuis plus de 10 ans au niveau de cet établissement, le diabétique a besoin d'une prise en charge spécifique et d'un suivi médical permanent, estimant que les bandelettes d'autosurveillance glycémique sont "nécessaires aux malades".

Selon lui, il n y a pas de différence entre les diabétiques de type 1 et 2, car, dans les deux cas, il s'agit de malades chroniques qui ont besoin de moyens médicaux tels que les bandelettes.

Une autre patiente, Aicha, est revenue sur les complications graves de la maladie qui nécessitent la mobilisation de tous les moyens pour une bonne prise en charge sanitaire du malade.

Pour cette sexagénaire, ces décisions lèsent les patients qui ont besoin de mesurer leur taux de glycémie au moins quatre fois par jour.

Le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djaoued Bourkaïb, a indiqué que la limitation des bandelettes d'autosurveillance glycémique sera appliquée après le mois de Ramadhan et qu'elle concernera uniquement les diabétiques insulinodépendants (type 2) traités par voie orale et ayant un taux de glycémie stable.

M.ABDELMALEK BOUDIAF

«Je suis satisfait car il y a des médecins qui sont en train d'effectuer des interventions même à minuit»



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté dans la nuit de mardi à mercredi sur la nécessité d'assurer un système de soins en H24 aux patients qui doit entrer dans les mœurs.

«Je suis satisfait car il y a des professionnels de la santé qui activent au régime de 3x8 et il y a des médecins qui sont en train d'effectuer des interventions même à minuit», a souligné le ministre lors d'une visite inopinée effectuée dans des structures sanitaires de la wilaya d'Alger.

«On a pu constater que même à minuit, il y a des médecins et d'autres professionnels qui sont en activité et ce qu'on a vu aujourd'hui doit se poursuivre à l'aveni », a encore dit le ministre en visitant le Centre Pierre et Marie-Curie, en échangeant quelques propos avec le personnel soignant et les patients ainsi que leurs familles.

Malgré cette disponibilité du personnel, le ministre n'a pas omis de souligner qu'il y a des problèmes vécus par les patients nécessitant une radiothérapie au centre du pays car il n'y avait, selon lui, que le CPMC qui était en activité dans cette région et vers lequel convergeaient des patients de nombreuses wilayas pour des soins.

"Il y aura bientôt un troisième accélérateur au CPMC et la prise en charge des patients sera meilleure alors que les centres destinés aux cancéreux dans les autres wilayas seront à nouveau en activité après leur réhabilitation et les choses vont rentrer dans l'ordre", a encore souligné le ministre.

En plus du CPMC, le ministre qui a commencé sa tournée après le f'tour, a aussi visité une polyclinique à Haï El Badr ainsi que le service de cardiologie de l'hôpital Nafissa-Hamoud dans la daïra d'Hussein Dey où il s'est enquis des conditions de traitement des patients ayant subi des interventions.

A l'hôpital Nafissa-Hamoud, M. Boudiaf est revenu sur la disponibilité des médicaments, y compris ceux entrant dans les soins de cardiologie. Il a indiqué qu'il y a des perturbations ponctuelles de sept à 10 jours mais pas de rupture et il a assuré que la Pharmacie centrale des hôpitaux dispose d'un stock de sécurité de neuf mois en médicaments de tous genres.

Lors de toutes ces étapes, M. Boudiaf a donné instruction pour que les horaires des visites soient respectés afin que les familles ne perturbent pas le personnel soignant et que le patients ne soient pas stressés davantage "car la priorité doit être la santé du malade".

L'un des autres points sur lesquels le ministre a insisté est l'externalisation de certaines structures de soins afin que les CHU ne prennent en charge que les interventions et la médecine de pointe.

Le ministre estime que dans trois à quatre mois, il y aura une nouvelle carte sanitaire et qu'avec l'opération d'externalisation de certains soins, "il y aura beaucoup moins de problèmes de prise en charge des malades", en ajoutant que le système de santé est en train de connaître "des avancées importantes".

SELON LE DR HAFEDH HAMOU

Un nouveau cahier des charges pour les distributeurs de médicaments

LE DIRECTEUR de la pharmacie et des équipements au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière le Dr Hafedh Hamou a annoncé à Alger, qu'un nouveau cahier des charges sera présenté très prochainement aux distributeurs de médicaments.

Lors d'une conférence de presse sur la distribution des médicaments et la lutte contre la pénurie, animée conjointement avec le président du conseil d'éthique et de déontologie pharmaceutique le Dr Lotfi Benbahmed, le Dr Hafedh a précisé que le ministère a élaboré un nouveau cahier des charges qui sera présenté très prochainement aux distributeurs de médicaments, afin d'assainir la liste actuelle et d'éviter les ruptures de stocks.

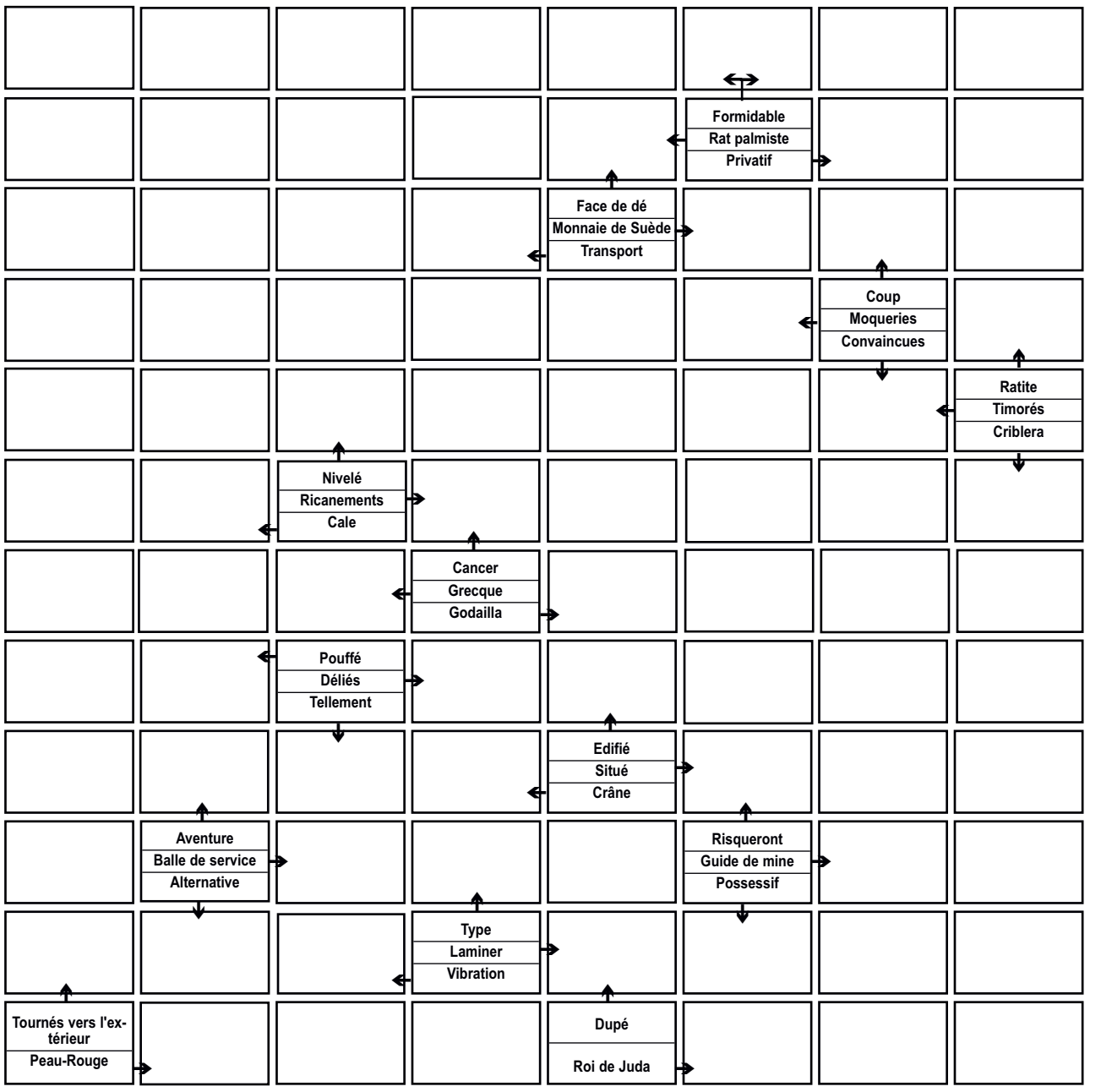
Le même responsable a ajouté que le ministère a décidé de réactualiser le cahier des charges des distributeurs de médicaments après avoir constaté que 30 distributeurs seulement sur les 600 agrées assuraient 80% de la distribution des produits à travers le pays.

Le président du conseil de déontologie pharmaceutique a souligné de son côté que la nouvelle loi sur la santé qui sera présentée prochainement au gouvernement, aborde "tous les aspects liés à l'organisation et à la distribution du médicament", rappelant que son application "règlera une bonne partie des problèmes du secteur".

Il a affirmé à ce propos qu'il était difficile d'organiser la gestion du secteur pharmaceutique en raison de "la multiplicité des acteurs", affirmant que les "choses se normaliseront après l'application de la nouvelle loi sur la santé et le renforcement du secteur par un arsenal juridique complémentaire".

Le directeur de la pharmacie et des équipements au ministère a rappelé les mesures prises à cet effet précisant que le ministère était sur le point de finaliser le programme d'importation pour l'année 2016.

Mots fléchés n° 1423



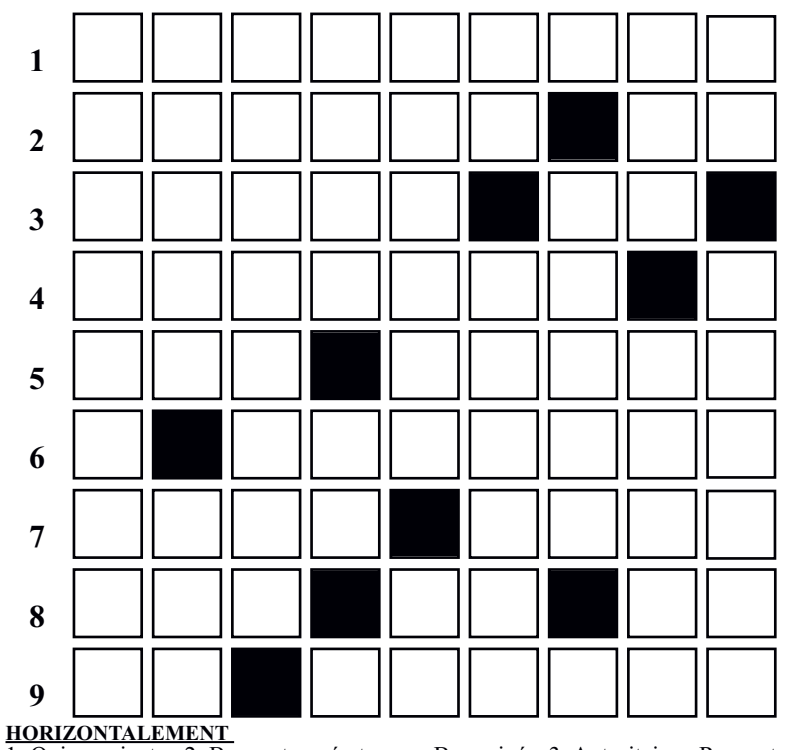
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES
ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

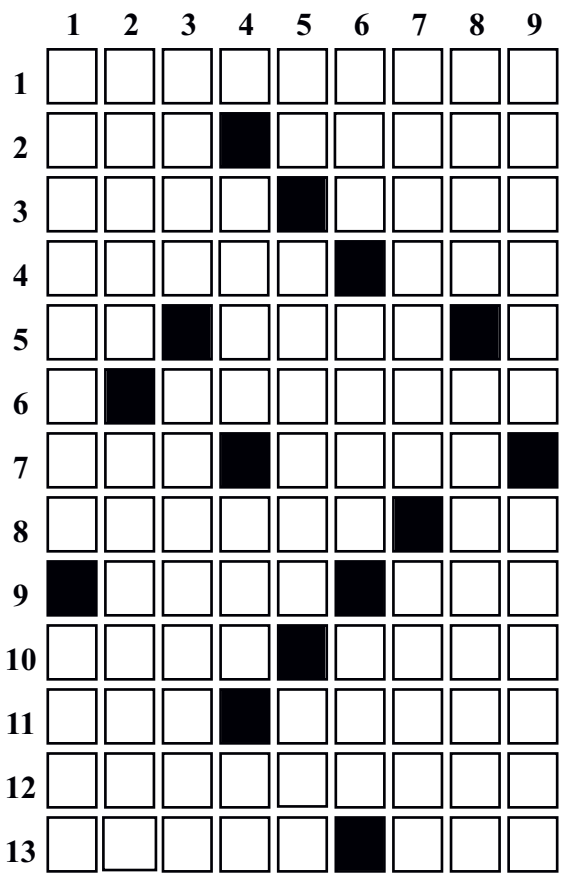
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI
DECHIRURES -
OS
RA - IL - RER -
RIO
OURS - BEBETE
- U
I - ISOLER -
ANAR
EMMENE -
ACCORD
SUE - UTILE -MAI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

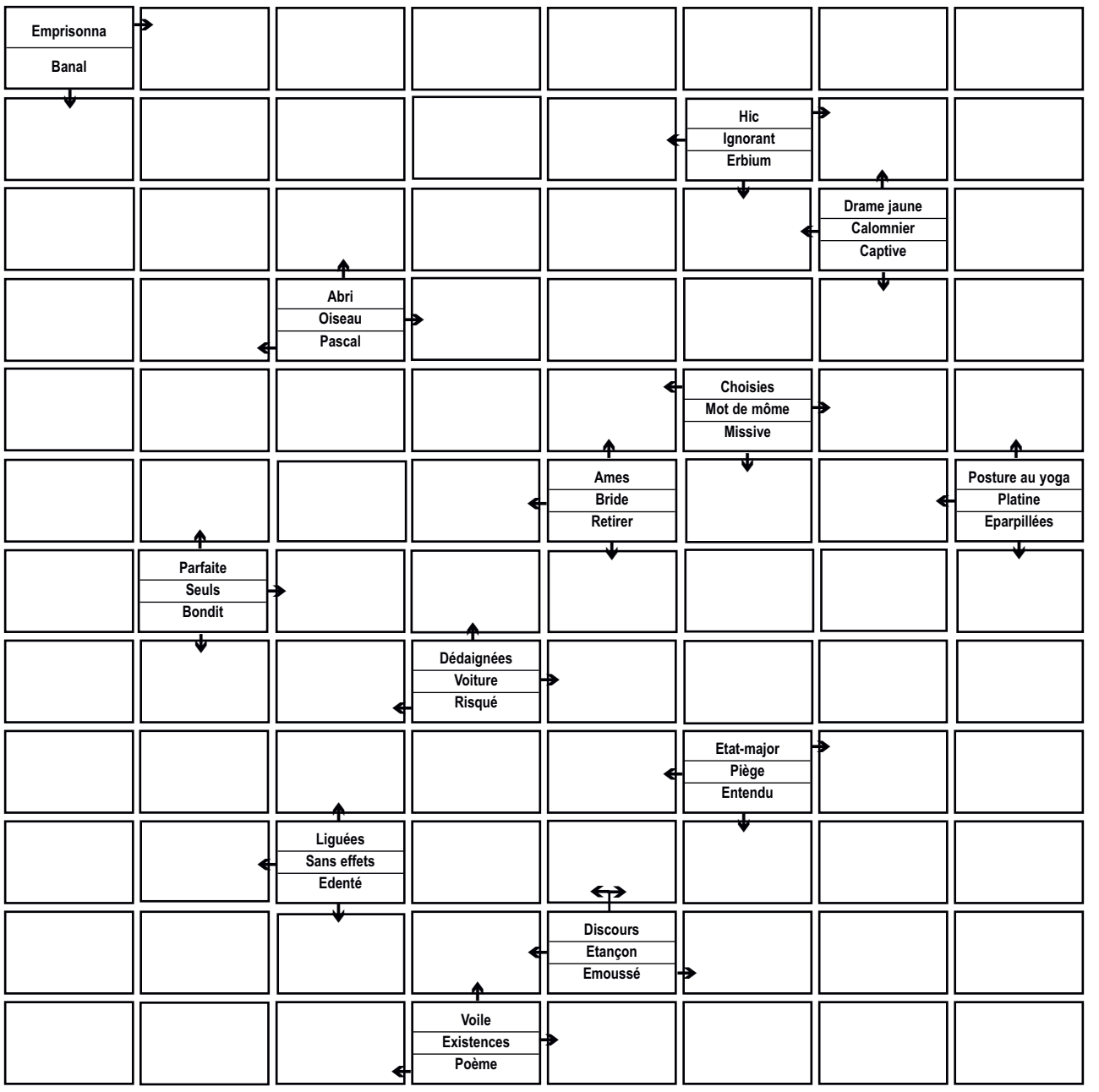
5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7



SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1447



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

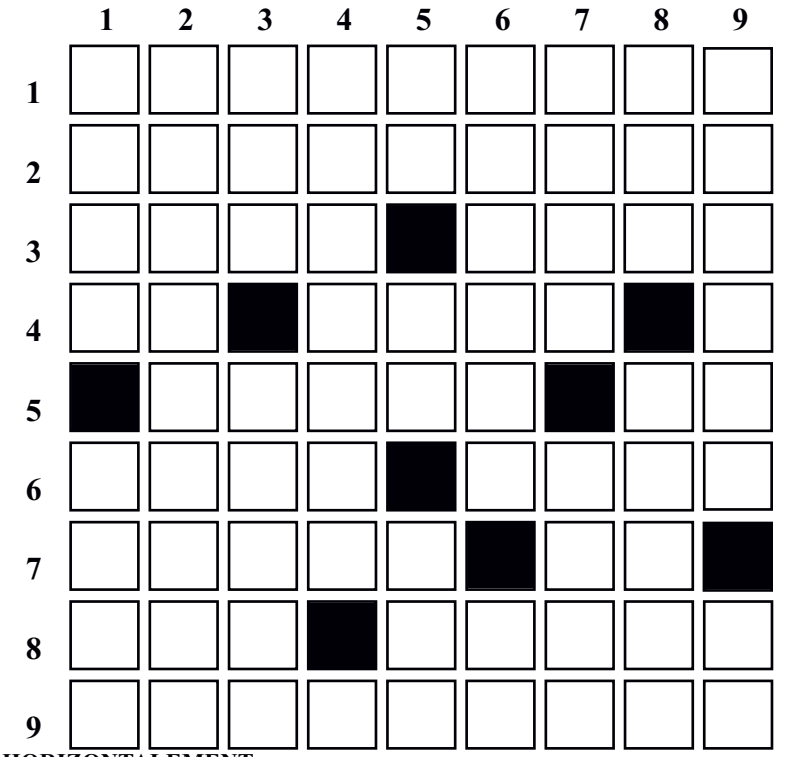
Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

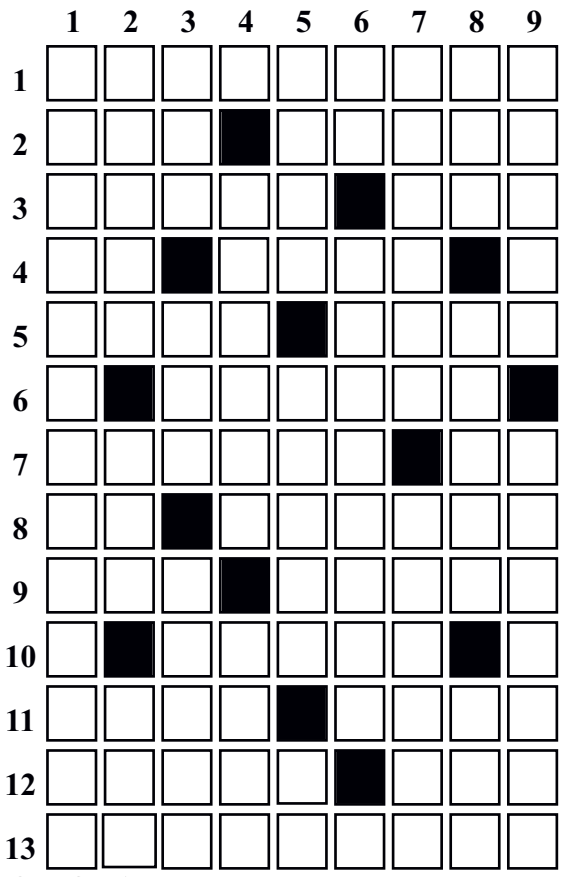
Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

Programme de la 2e journée
Demain
Groupe B
Omar Hamadi: USM Alger- Al Merreikh 22h30
Arbitre: Mahammada Keita (Mali)
Samedi 11 juillet
El Eulma : MC El Eulma- ES Sétif 22h30
Arbitre: Gehad Grisha (Egypte)
Dimanche 12 juillet
Groupe A
Tetouane: Moghreb Tetouane- TP Mazembe 22h00
Arbitre: Joseph Lempty (Ghana)
Khartoum: Al Hilal- Smouha (EGY) 22h00
Arbitre: Redouane Jiyed (Maroc).

PEDRO DANS UNE SITUATION DÉLICATE

PEDRO, l'attaquant du Barça pourrait prochainement plier bagages lors du mercato estival. L'Espagnol ne veut pas passer une saison entière sur le banc et pourrait se laisser tenter par un nouveau défi dans un club européen.
Alors qu'il a déjà souffert la saison passée avec l'arrivée de Luis Suarez, la situation pourrait devenir encore plus compliquée avec le recrutement d'Arda Turan, même si ce dernier ne pourra pas jouer avec le club catalan avant janvier 2016 (en raison de l'interdiction de recrutement). Le secteur offensif du club catalan sera trop rempli.
Luis Enrique devrait donc pousser l'international espagnol vers la sortie afin qu'il puisse avoir du temps de jeu. Pedro a d'ailleurs lui-même avoué vivre actuellement une situation particulièrement délicate.

DI MARIO PROCHE DU PARIS SG ?

Depuis presque une semaine, le PSG est libéré du fair-play financier. Une décision importante pour le club de la capitale qui a accéléré depuis pour son mercato. Alors que l'officialisation de l'arrivée de Kevin Trapp semble une question d'heures maintenant, un autre joueur pourrait rapidement s'engager.
En effet, selon France Football, Angel Di Maria pourrait suivre de près le portier allemand. Le PSG aimerait obtenir sa signature dans la foulée pour marquer le coup. Laurent Blanc le voulait déjà l'an dernier mais le club n'avait pu le signer à cause des contraintes imposées par le fair-play financier.
L'Argentin devrait donc quitter Manchester United, un an après son arrivée "où il ne s'est jamais adapté", pour une somme avoisinant les 60 millions d'euros. Le PSG pourrait d'ailleurs mettre Gregory van der Wiel dans la balance pour diminuer d'une dizaine de millions d'euros le prix de Di Maria. Les dirigeants parisiens voudraient conclure le transfert rapidement pour prendre de vitesse le Bayern Munich, également intéressé par l'international argentin. Blessé en finale de la Copa America, il faudra suivre avec attention l'évolution de sa blessure.
Avec un salaire de l'ordre de huit millions d'euros net par an, Angel Di Maria pourrait être la recrue offensive de l'intersaison côté parisien.

BENATIA VEUT RESTER AU BAYERN SI...

Après le feuilleton Benatia de l'été dernier, le défenseur central marocain avait fini au Bayern Munich. Un an après, le joueur plait toujours autant. En Italie, l'Inter Milan était un temps intéressé, maintenant ce serait la Juventus. En Espagne, le Real Madrid suivrait également son cas. Mehdi Benatia a réagi à ses rumeurs pour Tuttosport. "Je suis honoré de l'intérêt de la Juventus et du Real. Qui ne rêve pas de porter ces maillots de légende ? J'ai bien l'intention de poursuivre avec le Bayern, mais si le club ne me présente pas de garanties, je pourrais envisager l'idée d'un départ", prévenait-il.

R.S.

DEMAIN À 22H30 À BOLOGHINE USMA – EL-MERREIKH

Les Usmistes sommés de gagner



Le stade Omar-Hamadi de Bologhine sera demain soir le théâtre du choc de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique, qui mettra aux prises la formation de l'USMA avec son homologue d'El-Merreikh. Chaque équipe, rappelons-le, visera la place de leadership de la poule B.

Tous les regards seront ainsi tournés vers la pelouse du stade St-Eugène puisque les deux leaders, à savoir la formation de Soustara et celle d'El-Merreikh du Soudan, en découdront dans une explication qui s'annonce difficile, en particulier pour les capés du coach Garzitto, venus à Alger avec la ferme intention de repartir, au moins, avec le point du nul. C'est du moins ce qu'a laissé entendre l'ancien entraîneur du CS Constantine dans sa sortie médiatique, assurant que son équipe mettra les bouchées doubles pour repartir de la capitale avec une performance positive, et ce pour conserver ses chances d'atteindre le carré d'as. Il faut dire que le calendrier semble a priori favorable du moment que les Soudanais auront l'opportunité de recevoir nos grosses cylindrées, en l'occurrence l'USMA et l'ESS, dans le chaudron du stade d'Oum Dourman. C'est pourquoi les coéquipiers du capitaine Khoualed devront mettre à profit l'avantage d'évoluer dans leur jardin fétiche, devant leur public, qui ne manquera pas de garnir les travées de l'enceinte de Bologhine en cette soirée. Peu importe le score, voire le nombre de buts, ce qui est primordial dans cette confrontation pour les Rouge et Noir, c'est d'engranger les trois points de la victoire, qui leur permettront non seulement d'occuper la place de leader mais aussi de prendre une sérieuse option pour faire partie du carré d'as. Et pour atteindre cet objectif, le staff technique doit mettre en place une stratégie efficace, comme lors de la première journée face à l'ESS, et ce grâce à une occupation rationnelle des espaces, afin d'empêcher l'adversaire de développer son jeu mais de se montrer percutant dans la surface de vérité. Les Usmistes ont les arguments et les capacités de rééditer le carton réalisé face à la formation de Guinée de l'AS Kaloum, lors du dernier tour qualificatif pour la phase des poules, pourvu que Belaili et consorts soient dans leur bon jour.

DES CHANGEMENTS INÉVITABLES

Dans le souci de confirmer le résultat obtenu face à l'Aigle Noir, le staff technique ne devra pas chambouler la composante de l'équipe répondant à la devise qui dit : « On ne change pas une équipe qui gagne ». Sauf que, dans certains postes, la titularisation d'autres noms est incontournable et l'on fait allusion à Bendjilali, blessé, et Ferhat, suspendu, qui seront sûrement remplacés par Andria, qui jouera sur le flanc droit de l'attaque, et Nadji en pointe, alors que Séguer sera excentré sur le côté gauche. Un autre poste qui donnera sûrement à réfléchir au staff technique est celui du dernier rempart, car avec le retour de Zemmamouche, après avoir purgé sa suspension, le staff optera pour l'expérience et se passera des services de Mansouri qui, malgré sa belle prestation lors du premier match, se retrouvera sur le banc ce vendredi.

Nassim A.

CHERIF HADJAR, COACH DU MCEE:

«Nous montrerons un autre visage face à l'Entente»

LE MC EL EULMA, qui disputera ce samedi sur son terrain un match difficile face à l'ES Sétif, championne d'Afrique en titre, pour le compte de la 2è journée de la phase de poules de la ligue des champions africains de football (Groupe B), montrera un "tout autre visage", affirme l'entraîneur eulmi, Cherif Hadjar. "Le déficit physique qui nous a fait tellement souffrir à Oumdurman face à El Merrikh, avec à la clé une défaite sévère par 2 buts à 0, sera comblé car nous avons axé notre préparation sur ce volet pour être d'attaque face à l'équipe sétifienne qui est condamnée, comme nous, à ne pas perdre sous peine d'hypothéquer sérieusement ses chances de qualification", souligne Hadjar.
Ce dernier assure cependant que son équipe est "prête à relever le défi devant une équipe, certes, plus aguerrie, ayant l'expérience des joutes continentales", mais qui reste, selon lui, "prenable lorsqu'elle évolue loin de ses bases".
Hadjar considère aussi que "quoi qu'il en soit, au stade actuel de la compétition, les quatre équipes du groupe B gardent toutes leurs chances".
Une donne qui lui fait dire que son équipe "se surpassera" devant ses supporters car elle se trouve "au seuil d'une qualification historique pour les demi-finales de la ligue des champions".
L'équipe, ajoute Hadjar, est aujourd'hui prête et pourra compter sur l'ensemble de son effectif, à l'exception de Nassim Oussalah, avec, notamment, l'obtention attendue d'une licence africaine pour les nouvelles recrues, en l'occurrence les attaquants Ibrahim Si Amar et Imad Brahmia. Des éléments qui, associés aux talentueux Brahim Chenihi et Walid Derardja, pourraient donner une fière allure à l'équipe, même si le "clash" annoncé entre le MCEE et l'équipe tunisienne du Club Africain à propos du transfert de Chenihi risque de perturber le joueur.
De son côté, le capitaine d4équipe, Nacer Hammami, ne doute pas de la capacité de l4équipe eulmie à venir à bout du champion d4Afrique. "Les nouveaux joueurs se sont parfaitement fondus dans le groupe et nous sentons prêts pour la confrontation de samedi, même si nous savons que la rencontre sera très difficile", ajoute le milieu de terrain du Mouloudia.
Pour rappel, le MC El Eulma a perdu son premier match du groupe B face aux soudanais d'El Merrikh (0-2), ce qui place l'équipe en 4e position avec 0 point, tout comme son adversaire du jour, défait sur son terrain par l'USM Alger (1-2).

R.S.


حصريًا
ألف ليلة وليلة
Arabian Nights
زايد
أحلى رمضان على

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5218 - JEUDI 22 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	31°	15°
Oran	30°	14°
Constantine	32°	17°
Ouargla	43°	16°

Télévision

Jeudi

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda
21h15 : Hna Fi Hna
1h30 : EL 3AHD

19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h05 : tilawat el coran
20h30 : sit com rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée Aas rouhek
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h15 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission: 100 fi saa
01h00 : emission rihat zaman

20h30 : sit com Rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée aas rouhk
21h10 : massabih cirta
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : CAF : USMalger - El marrikhe soudan
00h30 : emission noudjoum khalida
01h30 : Journal télévisé

Vendredi

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda
21h15 : Hna Fi Hna
1h30 : EL 3AHD

17h50 : maximes juridiques (21)
18h00 : journal en français
18h25 : el ghira (12)
19h00 : journal en arabe
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (21)
19h40 : causerie religieuse (21)
19h50 : coran sous titré en français (21)

20h35 : boudhou 3 (21)
21h00 : madame joséphine (21)
21h15 : caméra cachée (05)
21h30 : dalti (21)
22h00 : studio 27 (06)
22h15 : chitaa bared (21)
23h00 : safar fi el khayal (21)
23h15 : lemmet lahbab (11)

20h30 : sit com Rayah djaye
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée aas rouhk
21h10 : massabih cirta
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : CAF : USMalger - El marrikhe soudan
00h30 : emission noudjoum khalida
01h30 : Journal

Jeudi — Vendredi



TF1

20:55 Profilage

Quelques semaines après son enlèvement, Chloé Saint-Laurent a pu adopter Lili et vient d'emménager dans un pavillon. Alors qu'elle reçoit une livraison de meubles, elle découvre une main dans l'un des cartons. En se rendant à l'entrepôt de distribution, Chloé, Rocher et Fred découvrent le tronc du cadavre. Le tueur a voulu exposer sa victime ...



TF1

20:55 Koh-Lanta - Episode 12

En Malaisie, ils ne se sont plus que cinq candidats en compétition. Pour décrocher une place en finale, les plus menacés tentent une contre-alliance de la dernière chance. Jeu de confort : « Le Pendule ». Tour à tour, les aventuriers tentent de casser des poteries appartenant à leurs adversaires. Jeu ...



CANAL +

20:55 Vilain bébé

Déterminée à faire toute la lumière sur l'implication éventuelle de Jake dans le meurtre de Jerry, Olivia tente d'obtenir des informations auprès de Tom Larsen. Un scandale politique éclate lorsqu'un sénateur, vu dans une vidéo compromettante, est obligé de démissionner. Abby apprend que son ex-mari est soutenu par la Maison Blanche pour le remplacer.



CANAL +

20:55 Monstres Academy

Vert, tout rond, avec un œil unique, Bob est un petit monstre qui rêve de devenir une Terreur, ces créatures qui recueillent l'énergie du cri des enfants en leur faisant peur. Adolescent, il rejoint enfin la Monstres Academy. Mais là, personne ne le ...



FRANCE 2

20:55 Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Le principe de cette émission estivale, reste identique à celui qui a fait le succès d'«Envoyé spécial» depuis plus de vingt ans à un détail près : les réalisateurs des documentaires diffusés sont invités, en extérieur, à proximité du lieu de tournage de leur reportage, à en commenter les tenants et les aboutissants en compagnie de Guilaine ...



FRANCE 2

20:56 Le plus grand cabaret du monde - Best of

Patrick Sébastien s'est fait un devoir - et surtout un plaisir - de présenter les numéros d'illusionnisme et de cirque les plus époustouflants, réalisés par des artistes venus du monde entier. Chaque invité parraine l'un des nombreux tours de magie. Les célébrités participent avec décontraction à cette grande fête à laquelle le présentateur ...



M6

20:55 Bones

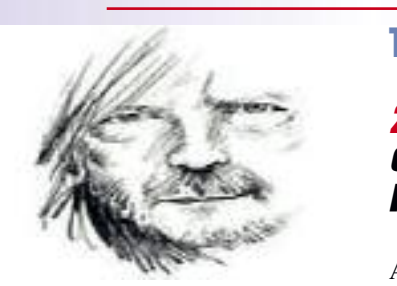
L'équipe tente de reconstituer un corps humain dont plusieurs morceaux ont été éparpillés. D'après les premiers éléments, la victime, âgée d'une cinquantaine d'années, enseignait la psychologie dans une université et se trouvait en congé sabbatique. Parallèlement, Booth étant indisponible, Bones se rend sur le terrain en compagnie de James Aubrey.



M6

20:55 NCIS : enquêtes spéciales

Un cadavre est découvert par les pompiers de Baltimore qui intervenaient dans un entrepôt en flammes. Le NCIS est alerté parce qu'un dossier confidentiel de la marine a été trouvé à proximité du corps. Sur place, Tony retrouve Jason King, un inspecteur qu'il a connu 20 ans plus tôt et qu'il ne semble guère apprécier. La victime ...



TV5 MONDE

21:05 Renaud, on t'a dans la peau

A l'occasion des 63 ans de Renaud, Didier Varrod qui lui avait consacré un portrait il y a dix ans, récidive. Il s'est entouré cette fois d'artistes de tous horizons : Patrick Bruel, Nicola Sirkis, Raphaël, Alex Beaupain, Benoît Dorémus, Vincent Delerm, Disiz, Oxmo Puccino, Grand Corps Malade, Olivia Ruiz, Elodie Frégé, Nolwenn Leroy, ...



TV5 MONDE

21:05 Le village préféré des Français

Stéphane Bern dévoile le classement des villages qui ont le plus charmé les Français par leur beauté, leur patrimoine et leur authenticité. Vingt-deux communes ont été sélectionnées pour cette édition 2015 : Ars-en-Ré, Montrésor, Solutré-Pouilly, Fénétrange, Barbizon, Saint-Emilion, Centuri, Lods, Tourtour, Ferrette, Saint-Céneri-le-...